

SENTINELLES

au secours de l'innocence meurtrie

Rapport d'activités et comptes annuels 2010

1980 - 2010

30
ans
d'existence

Fondation Sentinelles
Les Cerisiers
Route de Cery
CH-1008 Prilly/Lausanne

Tél. +41 21 646 19 46
Fax +41 21 646 19 56

www.sentinelles.org

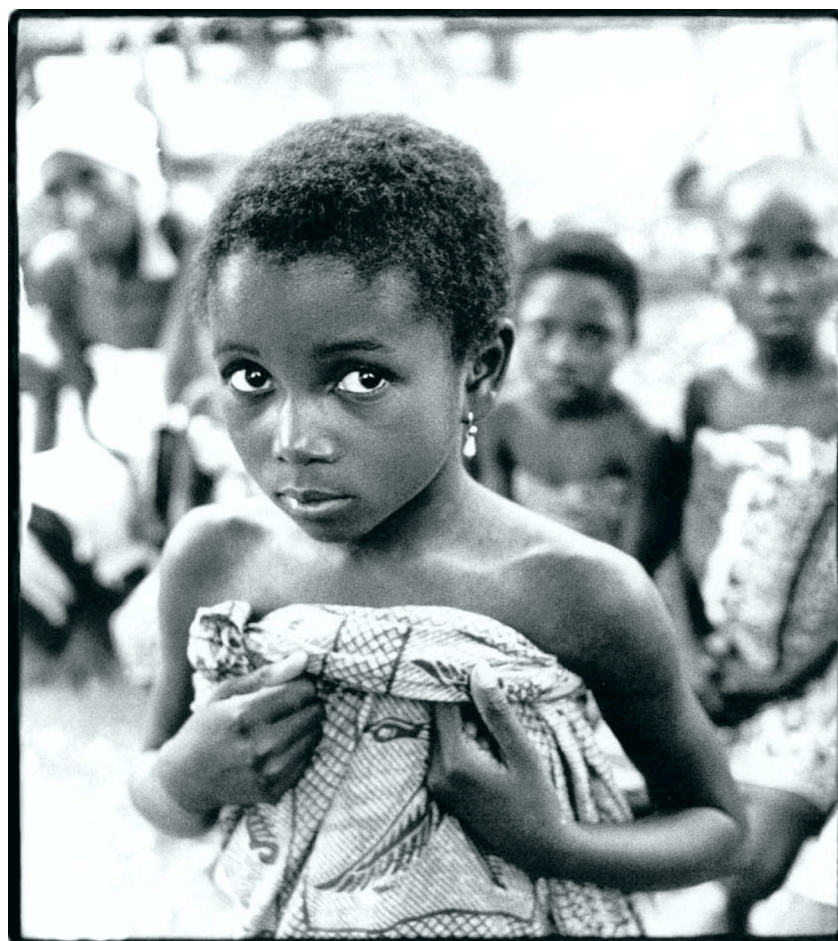


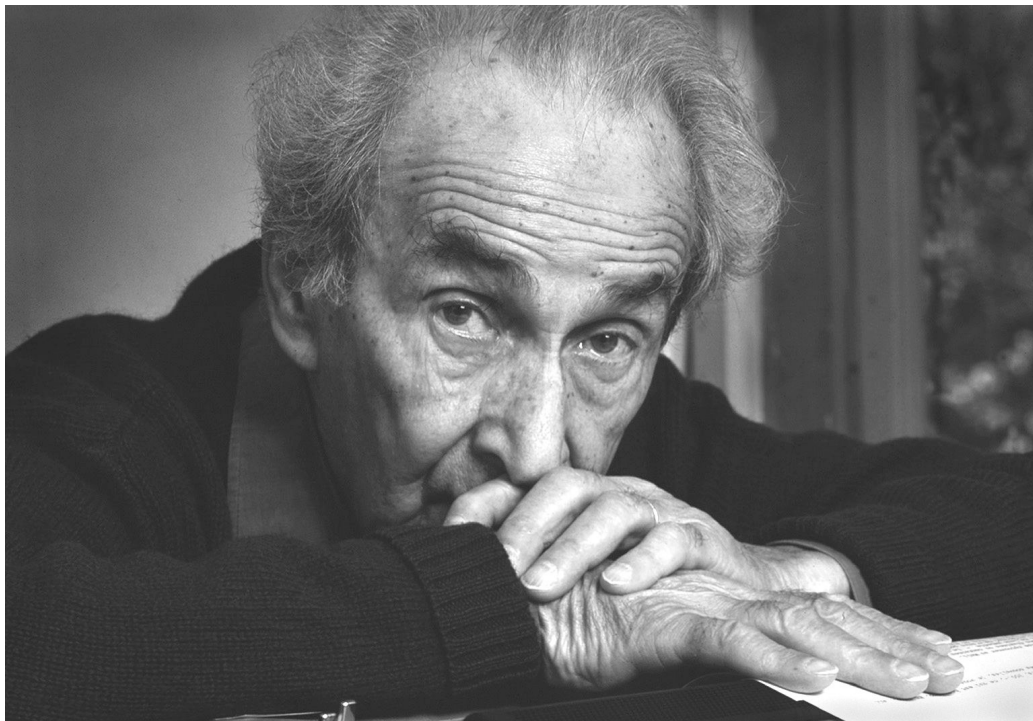


TABLE DES MATIERES

Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie	3
30 ans de Sentinelles	4
Rapport d'activités 2010 et comptes d'exploitation détaillés par projet	5
Sentinelles au Brésil.....	8
Sentinelles au Burkina Faso (Noma)	10
Sentinelles au Burkina Faso (FVV).....	12
Sentinelles en Colombie	7
Sentinelles en R. D. Congo.....	18
Sentinelles en Inde	20
Sentinelles au Kenya	21
Sentinelles à Madagascar	24
Sentinelles au Népal.....	30
Sentinelles au Niger	32
Sentinelles au Sénégal.....	35
Sentinelles et les soins aux enfants.....	39
Autres secours et autres domaines	42
Rapport de l'organe de révision.....	44
Comptes 2010/2009	46
Tableau de financement	50
Tableau de variation des capitaux propres	51
Annexe aux comptes annuels pour l'exercice au 31 décembre 2010	52
Rapport de performance	65
Gestion et administration en Suisse	69
Ventilation des dépenses	70



Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie



En 1996, Edmond Kaiser, fondateur de Sentinelles, répondait par écrit à une personne qui lui demandait «d'expliciter l'expression **au secours à l'innocence meurtrie** » :

*Faut-il soumettre à l'examen d'« experts », le cadavre d'un enfant mort de faim ?
la souffrance à vie d'une fille violée ? le corps démantelé d'un enfant torturé ?
la démence progressive d'une jeune prisonnière innocente mais détenue ?
la destruction de la face et de l'intérieur de la tête d'un enfant martyr du noma ?
le suicide d'une fille-mère bonne à lapider ? l'enfance offerte aux monstruosité
de monstres sexuels ? Etc.*

... Entre des dizaines d'autres domaines de souffrances humaines.

*

*Sentinelles, c'est le secours concret, immédiat, à moyen ou long terme.
La recherche et la découverte de qui souffre. L'ameutement d'un peu de l'humanité
pour obtenir les moyens du secours. Le secours lui-même, les soins la consolation.
Le service de suite et, s'il y a lieu, l'accompagnement jusqu'au retour à une vie respirable.*

*Individuellement. Petite personne par petite personne.
Goutte à goutte. Sur mesure. « Cas par cas ».*



30 ans de Sentinelles

Dates clés

En 1976, à la lecture du livre de Benoîte Groult «Ainsi soit-elle», Edmond Kaiser découvre l'horreur et l'ampleur du drame physique et psychologique que subissent des millions de filles, soumises de gré ou de force aux mutilations sexuelles. Face à ce massacre perpétué dans l'indifférence et le silence général, il décide de partir en guerre contre cette coutume meurtrière de filles et de femmes africaines. Première bataille gagnée en 1979, quand l'opinion, mondialement alertée, accule enfin l'OMS à inscrire cette pratique à son programme.

En 1978, Edmond Kaiser apprend la terrible destinée de jeunes filles qui, en vengeance de l'honneur familial, vont subir une mort certaine et violente des mains de leur famille. Il se porte à leur secours, concret et immédiat, en les faisant quitter le pays et accueillir ailleurs. Il se porte à leur secours, concret et immédiat, en les faisant quitter le pays et accueillir ailleurs, malgré le refus du HCR de leur reconnaître le statut de réfugiées.

L'évidence de ces malheurs et celle de leur consolation mènent Edmond Kaiser à fonder, le **25 mars 1980**, l'association Sentinelles, vouée *au secours d'innocentes et d'innocents meurtris et à la lutte vigilante contre ce qui les broie.*

• • •

1980. Recherche de pays d'accueil pour les filles et femmes destinées à mourir en vengeance de l'honneur familial («Princesses») et lutte pour leur obtenir le statut de réfugiées. **Italie:** ouverture d'un foyer d'accueil pour les filles échappées aux crimes d'honneur. **Suisse:** lutte contre les exportations d'armes, campagne d'affichage et grève de la faim d'Edmond Kaiser.

1981. Mer de Chine: au secours des boat-people, création du comité international contre la piraterie. **Suisse:** tenue d'une conférence de presse et intervention à l'ONU contre la pédophilie activiste exportée.

1982. Tunisie: programme de soutien aux filles-mères et à leurs enfants.

1983. Colombie: libération d'enfants mineurs de charbon et soutien aux «Aurores» (jeunes femmes venues de la prostitution). **France:** structure d'accueil de jeunes filles échappées aux crimes d'honneur; **Guatemala:** filière d'aide aux réfugiés clandestins rescapés du massacre. **Irak-Iran:** libération d'enfants soldats iraniens détenus en Irak.

1984. Afrique: début de la tournée des présidents des pays concernés par les mutilations sexuelles.

1985. Guinée-Conakry: organisation du premier séminaire international sur les mutilations sexuelles féminines. **Inde:** pour les victimes de la catastrophe de Bhopal, obtention d'une somme d'un million de dollars de l'Union Carbide.

1986. Colombie: ouverture à Bogotà d'un foyer pour jeunes handicapés et d'un autre à Minas pour les enfants de mères contraintes à une prostitution de survie.

1987. Burkina Faso: suivi d'enfants gravement dénutris; libération d'enfants conducteurs d'aveugles. **Inde:** à Goa, programme de secours aux jeunes-filles et filles-mères en danger. **Madagascar:** travail au sein des centres de détention d'Anjanamasina, pour garçons, et d'Antanimora, pour jeunes filles et femmes. **Portugal:** ouverture d'un petit centre d'accueil

pour enfants abandonnés. **Sénégal:** libération d'enfants conducteurs d'aveugles.

1990. Burkina Faso: prise en charge d'enfants atteints de noma.

1991. Inde: à Bombay, ouverture d'une crèche dans le quartier «chaud» de Kamathipura. **Madagascar:** programme de soins aux enfants atteints de poliomyélite et d'autres malformations physiques.

1992. Madagascar: ouverture d'un dispensaire et d'une petite école dans le quartier défavorisé d'Antohomadinika. **Niger:** programme de prise en charge d'enfants atteints de noma; appels à leur secours auprès d'organisations internationales y compris l'OMS qui refuse d'entreprendre une étude étiologique.

1993. Inde et Népal: libération d'enfants conducteurs d'aveugles. **Palestine:** soutien à des vieillards à l'abandon, à Gaza, et aux prisonnières palestiniennes détenues en Israël. **Roumanie:** secours à des enfants abandonnés dans des centres, adoption.

1994. Brésil: soutien aux familles trieuses d'ordures et à leurs enfants. **Népal:** création d'une association et d'une maison d'accueil pour venir en aide aux enfants en prison avec l'un des parents détenu. **Rwanda:** prise en charge d'enfants gravement blessés pendant le génocide; soutien aux orphelins; adoption.

1995. Angola: découverte de Rosita, la jambe arrachée par une mine antipersonnel; prise en charge de ses soins et de sa prothèse; ce secours a largement inspiré le texte de la charte de Sentinelles. **Niger:** première mission chirurgicale pour le noma.

1996. Ghana: libération de filles et femmes esclaves Trokosis. **Népal:** secours aux enfants victimes de pédophiles et mise hors d'état de nuire de leurs bourreaux. *Le 30 septembre, l'association Sentinelles devient Fondation.*

1998. Inde du Sud: programme de secours aux bébés filles en danger d'être tuées.

2000. Kenya: programme de secours aux jeunes filles fuyant les mutilations sexuelles; prise en charge de femmes souffrant de fistules obstétricales. **Sénégal:** secours aux enfants talibés (esclaves d'un marabout).

2002. Niger: mise en marche du projet de recherche étiologique sur le noma avec le groupe multidisciplinaire Gesnoma (Genève). **Nigéria:** secours aux femmes condamnées à être lapidées à mort par la Charia islamique.

2004. Burkina Faso: programme de prise en charge de femmes victimes de fistules obstétricales.

2005. Niger: aide d'urgence aux enfants victimes de la famine; construction d'un nouveau centre d'accueil à Zinder pour les enfants atteints de noma.

2007. RD Congo: installation d'une délégation Sentinelles à Bukavu au secours de femmes victimes de violences de guerre.

2010

Pays où Sentinelles est implanté: Brésil, Burkina Faso, Colombie, Kenya, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo, Sénégal.

Autres pays (partenariats/actions ponctuelles): Algérie, Bénin, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Haïti, Maroc, Népal, Nigéria, Pologne, Russie, Rwanda.



**Rapport d'activités 2010
et comptes d'exploitation détaillés par projet**



Miroir d'activités que nous voulons exactement adaptées aux réalités du malheur et des besoins de chacune et de chacun, ce rapport dénombre les êtres qu'il nous a été donné de rencontrer au cœur de leur naufrage.

Recherchés, découverts et secourus en 2010, mais aussi celles et ceux qui, pris en charge depuis plus longtemps, ont encore eu besoin cette année-là, d'un service de suite proche et fraternel.

* * *

Avec notre plus profonde reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui, par l'offrande de leurs dons et de leur travail, ont fait et font que cela soit.

Etrangère à toute idéologie et reconnue d'utilité publique, la fondation Sentinelles est placée sous la haute surveillance du Département fédéral de l'intérieur qui assure le contrôle des comptes et rapports d'activités annuels.



Charte

Au commencement la terre était informe et vide.
Vinrent les êtres. Vivants. On en discerna les individus,
puis, au coeur de chaque individu,

La petite personne

Si je sais, qu'une petite personne a besoin que lui soient
restituées sa jambe arrachée et une vie respirable, je les lui rendrai.
Sans recenser, avant de la consoler et d'agir, les milliers d'autres petites et petits.

Lui faire son droit est **juste**.
Même s'il est odieux que ne soit pas fait, en même temps, le leur, aux autres.
Si je ne le peux pour tout un peuple, du moins le puis-je pour **une** créature.
Et d'une en une et d'un en un, à s'y mettre nombreux on fait le tour de la terre.

Sentinelles n'est pas une vérité que l'on détient,
mais une **caresse** que l'on propose.

Axe de marche

Le sens de l'urgence et le sens du sacré.
Ingérence naturelle dans les affaires intérieures de l'humanité.
Recherche et découverte d'innocentes et d'innocents meurtris.
Ameurement. Secours et service de suite. Accompagnement.
Et la lutte vigilante contre ce qui les broie.

Moyens

Les fonds

Le public et ses dons offerts en permanence à la souffrance d'autrui.

Les produits

Les gens de métier, les mains pleines, gracieusement,
du fruit de leur travail, leur science, leur talent, leur expérience,
leur ouvrage consciencieux.

Les collaborateurs

Bénévoles ou modestement salariés, responsables et humbles, qui s'engagent
à servir les plus meurtris dans le respect des intentions des donateurs.



Du secours des êtres à la défense des causes,

*De l'émerveillement originel
à la connaissance, la révolte, la colère et l'action,
Sentinelles a pour but le secours des plus meurtris
et la mise hors d'état de nuire des instruments de leur malheur.*

Depuis la création de Sentinelles en 1980, voici les nombreux domaines de souffrances qui ont fait l'objet d'actions de secours ponctuelles, ou de programmes de travail plus permanents.

Enfants martyrs

Enfants-filles massacrées du seul fait d'être filles. Inceste. Torture. Viol et violence.

Enfants esclaves ou asservis

Enfants conducteurs d'aveugles, enfants mineurs de charbon, enfants tisseurs de tapis. Petites bonnes. Enfants pauvres offerts aux pédophiles aisés.

Enfants et adolescents malades rejetés

Atteints d'affections graves. Noma. Enfants aveugles, infirmes, blessés.

Enfants affamés

Victimes de dénutritions mortelles à répétition.

Enfants orphelins ou abandonnés interdits d'adoption

Laissés errants, ou maintenus dans des pouponnières, orphelinats et institutions de la détresse, à la merci du désespoir, de la folie ou de la mort.

Enfants et jeunes captives et captif

Enfermés dans des conditions effroyables. A leur sortie: personne ni rien.

Bébés, fillettes, adolescentes, femmes sexuellement mutilées

Mortes ou meurtries à tout jamais au nom de la coutume et de la tradition. Victimes de mariages précoces.

Jeunes filles et femmes persécutées ou massacrées

En vengeance de "l'honneur familial" ou en application de "châtiments" coutumiers ou religieux sauvages, ou pour cause de dot estimée insuffisante par les maris ou belles-familles.

Filles-mères et leurs enfants rejetés

Exclus de leur famille et de leur société. Seuls choix pour la mère : suicide, infanticide, prostitution. Seul destin pour l'enfant "illégitime": mort, rejeté, exclu, ou abandonné.

Dames et demoiselles prostituées et leurs enfants

Prostitution de survie. De terrifiantes destinées et des enfants prédestinés.

Enfants arrachés à l'un de leurs parents

Devenus enjeu lors de séparation ou de divorce. Pris en otage par vengeance de l'autre parent.

Vieux à vau l'eau

Le ventre et les mains vides. Sans famille, sans recours, sans force.

Populations martyres

Des grands charniers du monde au petit être «bon au massacre».

Animaux martyrs

Intolérables tortures infligées aux innocents des innocents.



Sentinelles au Brésil

La détresse

- **Familles trieuses d'ordures survivant sur une décharge publique**
- **Enfants malnutris ou malades en raison de l'insalubrité de l'environnement et du manque de nourriture**
- **Adolescentes et adolescents en danger physique ou moral**

Les familles de la décharge

En 1994, alertés sur la situation dramatique de quelques dizaines de familles trieuses d'ordures, parfois obligées de trouver parmi les ordures de quoi manger, une action a été entreprise à leur secours.

Aide individuelle selon les besoins immédiats et essentiels de chaque famille, mère et enfants. Nourriture et soins pour les petits, scolarisation pour les plus grands. Alphabétisation, formation professionnelle et planning familial pour les femmes qui le souhaitent.

Les enfants malnutris

En 1996, la nécessité d'un centre de récupération nutritionnelle pour de nombreux petits atteints de malnutrition souvent grave, nous a amenés à créer une crèche et un mouvement. Ce mouvement a été nommé «Sal da Terra» (Sel de la Terre, nom de Sentinelles au Brésil).

Collaboration étroite avec le dispensaire dont la pédiatre suit chaque enfant. De notre côté, une aide-infirmière, une cuisinière, deux aides ménagères et une animatrice forment le personnel de la crèche, qui fonctionne aussi comme cantine pour des enfants qui n'ont pas de quoi manger à la maison.

La crèche Sal da Terra accueille chaque jour une vingtaine d'enfants, de la naissance à l'âge de 6 ans environ.

La scolarisation des enfants

En 1997, les enfants, ayant retrouvé la santé et le goût de la vie, et pour les préserver, ainsi que pour les préparer à l'école primaire publique, ont été inscrits dans une école enfantine toute proche.

Dès 1999, en raison du manque de place dans les écoles publiques, un programme de parrainages scolaires a été créé pour permettre à 50 enfants de plus de 7 ans de fréquenter l'école privée. En 2003, ces enfants ont rejoint l'école publique, quand la commune a enfin agrandi certaines écoles. Afin de mieux prévenir le travail des enfants dans les ordures, une organisation non gouvernementale crée un projet de bourses-école et propose à Sal da Terra de le gérer. 50 mamans très pauvres peuvent ainsi bénéficier de ces bourses allouées lorsqu'elles s'engagent à envoyer tous leurs enfants à l'école. En 2005, le projet «Éducation pour combattre la pauvreté» remplace celui des bourses-école. Il consistait à développer chez l'enfant le goût d'apprendre à travers des activités complémentaires à leur formation scolaire, ainsi qu'un appui scolaire aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage. Ce projet ayant pris fin en 2007, nous poursuivons aujourd'hui encore l'accompagnement de ces enfants.

Secourus en 2010

- 24 enfants ont été accueillis à la crèche; 32 enfants ont fréquenté l'école enfantine; 66 enfants en tout ont bénéficié du secours de Sal da Terra
- 33 familles ont été soutenues

Formation professionnelle

En 2001, afin de préparer les adolescents fréquentant encore l'école, mais livrés aux dangers de la drogue et de la délinquance une partie de la journée, nous leur offrons la possibilité de suivre des cours d'initiation professionnelle, selon leur choix et leurs aptitudes.

Depuis 2005, les jeunes ayant terminé leurs études primaires (9^e année), voire secondaires (12^e année), et désirant suivre une vraie formation professionnelle, peuvent être inscrits dans des écoles officiellement reconnues, capables de leur offrir les meilleures chances d'insertion dans le marché du travail.

Secourus en 2010

- 6 jeunes filles ont suivi une formation : 3 infirmières, 1 infirmière radiologie, 1 laborantine, 1 secrétaire

Équipe de travail

Au Brésil

- 7 collaboratrices

À Lausanne

- 1 collaboratrice bénévole à temps partiel

**Brésil**

	2010	2009
<i>Olinda, enfants et familles de la décharge</i>		
Aide alimentaire	Fr. 8'541.45	7'711.57
Aide médicale	Fr. 941.50	1'725.46
Aide scolaire	Fr. 4'259.52	6'111.43
Aide au logement	Fr. 4'694.00	4'622.06
Equipements de secours	Fr. 2'628.57	3'579.75
Formation et moyens de travail	Fr. 1'550.71	
Salaires et charges	Fr. 60'317.45	53'634.50
Frais administratifs	Fr. 3'058.71	3'274.40
Déplacements et transports	Fr. 3'484.38	3'002.50
Equipements fonctionnels	Fr. 69.50	1'104.00
	<hr/> 89'545.79	<hr/> 84'765.67
<i>Formation professionnelle</i>		
Aide médicale	Fr. 115.69	382.23
Formation et moyens de travail	Fr. 4'176.31	5'169.49
Salaires et charges	Fr. 431.13	3'759.62
	<hr/> 4'723.13	<hr/> 9'311.34
Dons locaux	Fr. -1'148.25	
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 93'120.67	94'077.01
Frais d'intendance en Suisse		
frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation		
Gestion du programme entièrement bénévole	Fr. 1'737.40	10'461.20
	<hr/> Fr. 94'858.07	<hr/> 104'538.21



Sentinelles au Burkina Faso (Noma)

La détresse

- **Enfants atteints par la maladie du noma**
- **Enfants atteints d'autres affections graves**

Secours aux enfants atteints de noma

Cette maladie d'origine infectieuse débute par une lésion bénigne de la bouche. Son évolution est foudroyante: en quelques jours ou semaines sans soins, l'enfant meurt dans 70 à 90% des cas. S'il survit, il gardera de terribles séquelles mutilant profondément son visage et sa tête, avec souvent le blocage total des mâchoires en position fermée.

Depuis 1990, prise en charge et service de suite d'enfants atteints de noma. Dès leur découverte et jusqu'à leur envol dans leur vie: traitements sur place lors de missions opératoires ou en Suisse. Accompagnement personnel, familial, médical et social qu'appelle la situation de chacune et chacun. Prise en charge et service de suite ouverts également à d'autres enfants souffrant de terribles affections, laissés sans soins.

Travail en collaboration avec les médecins et, en particulier, avec les hôpitaux de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, les services sociaux, et toute personne en mesure d'assurer à l'enfant l'encadrement et le suivi qui lui sont nécessaires.

Maisons d'accueil

La maison de Ouagadougou, située dans le quartier de l'hôpital, permet d'accueillir les enfants avant et après les interventions réalisées lors de missions chirurgicales. Elle permet également de renforcer l'accompagnement médico-social de chaque enfant. Près de 20 enfants y sont hébergés en permanence pour des périodes variables en fonction des traitements qu'exige leur santé, ou de la prise en charge que leur milieu familial n'est pas en mesure d'offrir. Elle est également un lieu de préparation médicale et psychologique des enfants avant leur départ pour un traitement à l'étranger, et facilite leur réintégration au pays, à leur retour.

Missions chirurgicales

En collaboration avec l'équipe chirurgicale d' *Enfants du Noma*, 27 enfants et plus grands ont été consultés et 16, ont été opérés. Une autre mission en collaboration avec une équipe chirurgicale canadienne a été organisée, 55 enfants ont été consultés et 48 opérés. Ce sont principalement des opérations de becs de lièvre.

Prévention/Sensibilisation

En collaboration avec le programme national de lutte contre le noma et grâce au financement de la Fédération Internationale *No-Noma*, nous avons dispensé une formation pour les agents de santé des cinq districts de la région Centre Ouest : Nanoro, Koudougou, Réo, Sapouy et Léo.

Suivi en brousse

- 7 enfants ont bénéficié d'une aide à la formation professionnelle
- 1 aide nutritionnelle a été remise
- 28 enfants ont bénéficié d'une aide scolaire
- 2 enfants/famille ont bénéficié de moyens de travail

Secours en 2010

130 enfants et adolescents:

- 115 enfants atteints de noma, dont 9 avec atteinte HIV positif (deux d'entre eux ont été opérés en Suisse).
- 4 enfants atteints de tumeur ou de malformation
- 1 enfant atteint de dermatose
- 1 enfant atteint d'un ulcère du Buruli
- 1 enfant atteint d'un angiome
- 8 enfants pour d'autres secours

Équipe de travail

Au Burkina Faso

- 1 responsable
- 8 collaborateurs

À Lausanne

- 1 responsable de programme
- 2 collaboratrices bénévoles
- 2 collaboratrices, une du programme soins aux enfants et une du programme de secours aux enfants atteints de noma au Niger, travaillent en collaboration étroite avec ce programme.

**Burkina Faso - Noma**

	2010	2009
Secours aux enfants atteints de Noma		
Aide alimentaire	Fr. 7'806.71	10'058.64
Aide médicale	Fr. 12'991.78	15'611.15
Aide scolaire	Fr. 628.46	979.35
Aide au logement	Fr.	643.66
Formation et moyens de travail	Fr. 163.30	3'156.88
Moyens de travail	Fr. 222.35	
Salaires et charges	Fr. 48'232.00	51'160.55
Frais administratifs	Fr. 15'281.01	15'971.12
Equipements de secours	Fr. 931.94	664.39
Déplacements et transports	Fr. 12'519.89	13'178.41
Equipements fonctionnels	Fr. 2'275.46	6'299.70
Sensibilisation	Fr. 14'285.82	
Missions chirurgicales	Fr. 8'140.00	2'442.05
Achat véhicule	Fr. _____	_____
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 123'478.72	120'165.90
Dons locaux	Fr. -1'055.40	-380.65
Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 55'409.15	60'906.44
	Fr. 177'832.47	180'691.69

Ces montants n'incluent pas le coût des soins aux enfants burkinabés opérés en Suisse, comptabilisés sous "Soins aux enfants opérés en Suisse" (Fr. 43'051.55 en 2010 et Fr. 55'035.85 en 2009)



Sentinelles au Burkina Faso (FVV)

La détresse

- **Jeunes filles et femmes souffrant de fistules obstétricales suite à des accouchements longs et difficiles au village ou à des césariennes pratiquées tardivement.**

Les fistules vésico-vaginales (FVV) et/ou recto-vaginales (FRV) sont des lésions de la vessie, de l'urètre, des uretères, du vagin et parfois du rectum provoquant des pertes continues d'urine ou de selles.

Le dépistage

Une femme souffrant de fistule, ne vient pas spontanément se déclarer dans un centre de santé et cache son problème en le vivant dans l'isolement et parfois la honte. Beaucoup croient que cette «maladie» n'est pas guérissable et la vivent comme une punition. Le programme de lutte contre les fistules obstétricales veut briser ce tabou, par une sensibilisation élargie à toute la population et par le contact direct avec les personnes les plus proches des femmes meurtries par ce handicap.

C'est dans la région de l'Est du Burkina Faso, regroupant cinq provinces, que nous avons concentré notre action. La sensibilisation est faite en priorité, dans les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS), et les Centres Médicaux (CMA) de cette vaste région.

Plusieurs associations de femmes de la région de l'Est ont également bénéficié de cette information. Certains CMA, comme ceux de Ziniare, Zorgho, Tenkodogo et Ouagadougou, ont été également visités en 2010, dans cette région plus centrale du pays où la collaboration avec nous est souhaitée.

Sensibilisation, aide et accompagnement

Lorsqu'une femme souffrant de fistule est rencontrée, ou nous est signalée, une visite chez elle ou un rendez-vous dans un centre de santé proche de son domicile, est organisé. Cette approche permet de mieux percevoir sa situation, de l'informer des possibilités de soins existantes, et de l'aide que nous pouvons lui apporter selon les besoins:

- aide au transport vers les Centres de référence pour examens médicaux et opération si nécessaire
- aide financière et psychologique pour accéder à une opération de FVV-FRV
- accompagnement tout au long du séjour hospitalier, souvent long et douloureux pendant le suivi post-opératoire ainsi qu'au moment du retour au sein de la famille
- 4 visites sont effectuées au domicile de chaque femme pendant l'année qui suit l'opération
- fermeture du dossier si la femme est guérie, nouvelle programmation pour une mission opératoire si la guérison n'est pas complète et que la femme le souhaite
- appui socio-économique et réinsertion, lorsque la situation l'exige.

Missions chirurgicales

à Fada N'Gourma (Est)

La première mission opératoire de réparation des fistules a eu lieu en janvier 2005 au Centre Hospitalier Régional (CHR) de Fada N'Gourma au cours de laquelle 5 femmes avaient été opérées. De 2006 à 2010, ce sont pas moins de 80 femmes, qui ont été prises en charge chirurgicalement par le docteur Moussa Guiro et le docteur Jean Lalaude (médecin français) aidés de la doctoresse Diallo, gynécologue, responsable de la maternité du CHR, ainsi que par le docteur Georges Soudouem, également gynécologue au CHR de Fada.

Au cours de la mission de 2010, 16 femmes ont bénéficié d'un traitement chirurgical.

à Tanguéta (Nord Bénin)

Ce sont pas moins de 15 missions qui ont eu lieu depuis 2004. En 2010, nous avons participé à deux missions opératoires organisées par la Fondation Genevoise de Recherche Médicale (GFMER) en Suisse, sous la direction du professeur Charles-Henri Rochat, avec la collaboration de médecins africains, français, suisses et américains. Ces missions se sont déroulées en mars et en novembre 2010 à l'Hôpital Saint Jean De Dieu (HSJDD) de Tanguéta. Elles ont permis la prise en charge chirurgicale de 17 femmes burkinabées.

à Ouagadougou (Centre)

De mars 2007 à décembre 2010, le Dr Goulé Marc Tiéba nous a ouvert sa Clinique St Marc. Les docteurs Paul Albert et Jean-Luc Chuzel y ont opéré 16 femmes amenées par Sentinelles.

En 2010, nous avons accompagné 4 femmes de Sentinelles. Le total des femmes opérées à Ouaga depuis les débuts est donc de 20. Lors des 2 dernières missions, elles ont pu séjourner en convalescence au CMA du secteur 30, dès leur sortie de la Clinique.

**à Dori (Nord)**

A partir de 2009, le Centre Hospitalier de Dori (CHR) offre aux femmes de la région de l'Est et du Sahel la possibilité de venir se faire opérer « en routine » (une à une, mais aussi par petit groupe de 4 à 6 femmes). Nous les accompagnons dans cette démarche. Nous avons pu ainsi bénéficier de soins opératoires de qualité. C'est le chirurgien urologue burkinabé, le docteur Moussa Guiro, qui assure la direction de ces interventions chirurgicales. Il est mandaté par le FNUAP dans cet Hôpital pour une durée minimale de 3 ans.

Au total, 30 femmes emmenées et suivies par Sentinelles ont pu être traitées au cours de ces deux années.

Secourues en 2010

49 femmes ont pu être opérées et accompagnées lors de **4 missions opératoires** officielles dont une à l'Hôpital Régional de Fada N'Gourma (CHR), deux à l'Hôpital Saint Jean De Dieu de Tanguéta (HSJDD) et une dernière en fin d'année à la Clinique St Marc de Ouagadougou, ainsi qu'en routine au CHR de Dori.

Nous avons pu y accompagner à plusieurs reprises de petits groupes de femmes venues pour être soignées de leur FVV/FVR (soit 30 femmes au CHR de Dori en 2009 et 2010).

Femmes dépistées, opérées et femmes reprises en 2010

Femmes dépistées		Femmes opérées			Visites	Dossiers	Prévisions pour 2011	
FVV	FRV	S	SP	E	Suivis post-opératoires	Clos	En attente d'une opération	Suivis post-opératoires
31	4	33	17	5			58	56
35		55			58	37	114	

S: succès opératoires (guérison & dérivation) **SP:** succès partiel **E:** échec opératoire

Si le succès de l'opération n'est que partiel, une autre intervention est programmée pour une prochaine mission opératoire après accord de la femme concernée et entretien avec les médecins. En cas d'échecs réitérés, il lui sera proposé des moyens non chirurgicaux (physiothérapie, mesures d'hygiène appropriées) pour tenter de faire face à ses pertes d'urine. Elle est accompagnée par l'équipe qui lui procure encouragement, présence chaleureuse et aide matérielle si besoin.

En 2010, aucune grossesse ne nous a été signalée chez les femmes opérées et guéries de leur fistule.

Perspectives

Renforcer les séances de sensibilisation à travers toute la région de l'Est, afin d'y apporter une information aux populations sur les risques des accouchements à domicile pratiqués sans assistance médicale. Ceux-ci, étant la cause principale, même si elle n'est pas la seule, de l'apparition des FVV/FVR.

Consolider l'accompagnement et les suivis pré et post-opératoires des femmes de cette région de l'Est du Burkina.

Pour 2011, poursuivre le rythme de 4 missions opératoires (1 au Centre Hospitalier Régional de Fada (CHR), 2 à l'Hôpital St Jean de Dieu de Tanguéta (HSJDD), et 1 à Ouagadougou (pour 2011, le choix du Centre hospitalier n'est pas encore déterminé).

Développer l'accompagnement, par petits groupes, des femmes souffrant de FVV/FVR vers le Centre hospitalier de Dori (CHR) en fonction des besoins et des demandes.

Equipe de travail**À Fada N'Gourma**

- 3 collaboratrices burkinabés : 2 à plein temps et une à 60%
- 1 déléguée expatriée
- 1 chauffeur
- 1 gardien

A Lausanne

- 1 responsable de programme à 85 %
- 1 collaboratrice référente de programme bénévole, à temps partiel.

**Burkina Faso - Femmes FVV**

	2010	2009
Secours aux femmes souffrant de fistules		
Aide alimentaire	Fr. 888.75	1'538.60
Aide médicale	Fr. 3'164.26	4'067.53
Aide scolaire	Fr. 402.12	69.00
Formation et moyens de travail	Fr. 224.38	516.82
Moyens de travail	Fr. 845.55	
Salaires et charges	Fr. 48'217.99	49'737.24
Frais administratifs	Fr. 5'286.97	6'521.12
Equipements de secours	Fr. 95.68	557.09
Déplacements et transports	Fr. 7'397.91	8'870.35
Equipements fonctionnels	Fr. 6'198.81	3'992.01
 Missions chirurgicales	 Fr. 7'535.80	 _____
 Total dépenses effectuées dans le pays	 Fr. 80'258.22	 75'869.76
 Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	 Fr. 68'342.32	 _____ 69'443.60
	 Fr. 148'600.54	 145'313.36



Sentinelles en Colombie

La détresse

- **Enfants mineurs de charbon**
- **Enfants, adolescents et adultes lourdement handicapés ou malades, sans soins, ou sans lieu où vivre et guérir**
- **Enfants maltraités de familles elles-mêmes maltraitées**
- **Familles et petits vieux, trouvés sans aucun moyen décent de survie**

Département d'Antioquia - Minas

Les « Mineritos »

Les mineritos ou enfants mineurs de charbon de Minas restent le souci de Sentinelles depuis 1983. Depuis leur découverte, des centaines de petits mineurs ont été rendus à la lumière, à leur enfance et à leur liberté. La recherche d'autres de ces petits travaillant dans les mines se poursuit.

Le Comedor: la cantine

Ouverte en 1984, cette cantine continue d'offrir 5 jours par semaine, un repas complet et équilibré à des femmes enceintes ou qui allaitent, à des petits vieux démunis, et à des enfants dénutris et violentés. Depuis 2009, en plus du repas de midi, un groupe de mamans part du Comedor pour distribuer à ces enfants, une collation durant la récréation afin qu'ils n'assistent plus aux cours le ventre vide.

Le Hogar: le Foyer

Protection et accueil d'enfants et adolescents abandonnés, maltraités, violentés, parfois abusés sexuellement.

Le futur des jeunes

A celles et ceux que l'on tente de sortir leur détresse, il faut permettre l'accès au collège secondaire, pour ceux qui ont pu terminer leurs classes primaires, à l'exercice d'un métier ou à une formation professionnelle, parfois dans les ateliers de Don Bosco (à qui nous avons remis, en 1999, le jardin potager créés par Sentinelles dix ans plus tôt), pour la mécanique, l'ébénisterie, la coupe et couture, le travail sur métal.

En 2010, deux jeunes filles étudient à Medellín, une autre y a trouvé du travail et une famille pour l'accueillir.

Lutte contre les abus sexuels

Devant la terrible réalité d'innombrables enfants abusés sexuellement, filles comme garçons, nous réalisons un disque avec le travail généreux et bénévole de Jacky Lager (créateur des paroles), Raquel Bernal et Gustavo Murillo, musiciens colombiens résidant en Suisse, et Rodrigo Muñoz, pour la réalisation de la pochette. Diffusion par les radios, TV, dans les écoles, internats, en 2009 et 2010.

Secourus en 2010

- 27 enfants vivent au Foyer. 3 petites y prennent le repas de midi et passent l'après-midi. 4 jeunes filles qui étudient ou travaillent à Medellín, reviennent au Foyer en fins de semaine ainsi que durant leurs vacances

- 19 enfants et jeunes filles, ainsi que 2 bébés se nourrissent à la cantine et sont accompagnés

-26 enfants et 2 « abuelitas » sont suivis dans leurs familles

Bogota

Les adolescents et jeunes gens handicapés

En 1986, création d'un foyer pour des jeunes handicapés ou malades à vie. Les hôpitaux n'en veulent plus, et leur famille infiniment pauvre n'en voulait plus, ou n'en pouvait plus.

Depuis sa fermeture en 1998, l'action de Sentinelles se concentre en priorité à la réinsertion socio-familiale et professionnelle des jeunes et adultes sortis de ce foyer. C'est ainsi qu'en 2006, Sentinelles a acheté une maison pour que deux adultes, rencontrés alors qu'ils étaient adolescents et handicapés, puissent y habiter, chacun dans sa chambre, et y tenir chacun un petit commerce de leur choix. Après un an de travail, l'une semble s'être installée dans sa vie professionnelle, alors que l'autre n'y a pas trouvé sa voie.

Encadrement, aide et soutien, jusqu'à l'indépendance de chacun.



Adultes en détresse

Derrière chaque être ou chaque famille, il y a une histoire terrible qui, même si elle ressemble souvent à d'autres, est unique dans son désespoir. Une femme et son petit-fils sont accompagnés pour aider aux soins médicaux, un « abuelito » afin qu'il puisse terminer sa vie non loin des siens.

Secourus en 2010

- 10 adultes handicapés
- 1 femme et son petit-fils malades, ainsi qu'un « abuelito » en détresse

Sogamoso

Les enfants et leurs mamans

Des enfants de parents extrêmement pauvres, délinquants, alcooliques, drogués et violents. Petits et grands habitent dans des ruines ou des maisons de fortune.

Des mamans fatiguées, usées, avec la lourde responsabilité d'une kyrielle d'enfants. Souvent seules, ou mal accompagnées par des pères qui se défoulent avec les coups sur elles et sur les enfants, elles vivent avec l'angoisse engendrée par la misère, l'incertitude des repas et du logement. Certaines, elles-mêmes alcooliques, déchargent elles aussi avec violence leur agressivité sur leurs enfants.

Aides individuelles

Le secours affectif et personnel, à chaque enfant et sa famille, est assuré, selon les besoins qui leur sont propres, par des visites à domicile, dans les écoles, sur le lieu de travail. Le bureau reçoit toujours les mamans recherchant un conseil ou une oreille attentive, ainsi que des jeunes pour des appuis scolaires.

Auto-construction de 25 maisons

Dès 1998, Sentinelles a encadré de façon tout à fait particulière 25 mamans parmi les plus démunies et leurs enfants, afin qu'elles construisent et deviennent propriétaires de petites maisons préfabriquées. Le gouvernement a participé à ce projet pour un quart des dépenses totales, Sentinelles pour moitié, et les mamans pour le dernier quart. Cette somme prêtée par Sentinelles a été remboursée, sans intérêts sur une durée entre 17 et 34 mois, selon les possibilités de chacune. Ces 25 familles, dont une centaine d'enfants, sont installées dans leurs murs depuis 2003.

Fin 2010, seuls six adolescents y ont encore besoin de notre accompagnement.

Secourus en 2010

- 34 enfants et adolescents, 5 adultes handicapés, une « abuelita » sont aidés individuellement (26 familles).

Equipe de travail

En Colombie

- Antioquia: 9 collaborateurs
- Bogota: 1 collaboratrice
- Sogamoso: 2 collaboratrices
- Coordination et administration générale: 2 collaboratrices

À Lausanne

- 1 collaboratrice salariée à plein temps
- 1 collaboratrice bénévole.

**Colombie**

		2010	2009
Bogotá, jeunes handicapés et aides individuelles			
Aide alimentaire	Fr.	1'904.82	1'849.22
Aide médicale	Fr.	12'561.56	14'025.94
Aide scolaire	Fr.		
Aide au logement	Fr.	1'596.16	1'596.53
Equipements de secours	Fr.		
Formation et moyens de travail	Fr.	311.12	542.52
Salaires et charges	Fr.	4'781.08	4'486.50
Frais administratifs	Fr.	878.58	770.08
	Fr.	<u>22'033.32</u>	<u>23'270.79</u>
Antioquia, maison d'accueil et aides individuelles			
Aide alimentaire	Fr.	37'490.00	32'976.76
Aide médicale	Fr.	2'571.38	3'563.52
Aide scolaire	Fr.	8'879.84	9'417.89
Aide au logement	Fr.	3'416.82	4'031.08
Formation et moyens de travail	Fr.	1'914.01	1'728.54
Salaires et charges	Fr.	69'757.36	51'011.99
Frais administratifs	Fr.	1'931.85	1'419.70
Equipements de secours	Fr.	2'333.42	2'439.12
	Fr.	<u>128'294.68</u>	<u>106'588.60</u>
Sogamoso, aides individuelles			
Aide alimentaire	Fr.	246.13	300.57
Aide médicale	Fr.	775.27	1'772.56
Aide scolaire	Fr.	1'729.70	2'871.63
Aide au logement	Fr.	263.04	166.70
Formation	Fr.		
Salaires et charges	Fr.	18'766.70	17'058.08
Frais administratifs	Fr.	2'243.34	2'167.56
Equipements de secours	Fr.		127.11
	Fr.	<u>24'024.18</u>	<u>24'464.21</u>
Colombie, coordination générale			
Salaires et charges	Fr.	20'698.14	18'003.44
Frais administratifs	Fr.	4'811.84	5'937.34
Déplacements	Fr.	437.58	406.23
	Fr.	<u>25'947.56</u>	<u>24'347.01</u>
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr.	200'299.74	178'670.61
Frais d'intendance en Suisse			
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr.	73'683.40	72'751.78
	Fr.	<u>273'983.14</u>	<u>251'422.39</u>



Sentinelles en R. D. Congo

La détresse

- **Fillettes, jeunes filles, femmes ou vieilles dames, victimes de viols le plus souvent collectifs accompagnés de violences abjectes et ignobles. Ayant tout perdu, brisées physiquement et moralement, abandonnées avec l'enfant parfois issu du viol et les autres dont le père ne veut plus, elles se retrouvent de plus rejetées par leur famille**

Sud-Kivu

Filles et femmes victimes de violences sexuelles

Depuis 2004, sensibilisés par les horreurs que subissent les femmes dans la région Est du Congo ravagée par la guerre civile, Sentinelles donne les moyens financiers, par le biais de l'association suisse *Vivere*, à des initiatives locales pour panser un peu les terribles blessures causées par les milices armées.

De 2006 à 2009, ce soutien permet à l'association locale FFD (Fédération des Femmes pour le Développement) d'assumer le fonctionnement de maisons d'accueil, pour l'écoute et la sensibilisation des femmes violées, et pour leur offrir un soutien médical et psychologique.

En novembre 2006, une mission exploratoire est effectuée par notre équipe à Bukavu (Sud-Kivu), ville frontière avec le Rwanda. Sur place, le constat est alarmant. Des centaines de femmes vivent avec leurs enfants dans les bidonvilles de Bukavu, dans des conditions de dénuement extrêmes. Ayant fui leur village après les violences subies dont elles demeurent physiquement dévastées, souvent veuves ou rejetées, elles ne savent où aller. Elles ont parcouru des dizaines, parfois des centaines de kilomètres à pied pour se faire soigner à l'hôpital de Panzi, doté d'un programme de soins aux victimes de violences sexuelles financé par la Communauté Européenne et l'UNICEF.

À leur sortie de l'hôpital, beaucoup ne peuvent pas rentrer chez elles car leur sécurité n'est pas assurée. S'y sentant stigmatisées, elles n'ont souvent pas d'autre choix que de s'installer dans des logements de fortune au loyer élevé, vivant ainsi dans des conditions indignes.

Habituees à travailler la terre au village, elles ne savent ni ne peuvent trouver de quoi nourrir leurs nombreux enfants. Non scolarisés et tentés par la rue, leurs fils sont entraînés dans la délinquance, leurs filles sont en danger de subir les mêmes violences et risquent en plus d'être exploitées par des réseaux de prostitution.

Au cours de cette mission, le suivi urgent de 10 familles est mis sur pied en attendant l'installation d'une structure de travail de Sentinelles quelques mois plus tard.

En avril 2007, une délégation est installée à Bukavu, et près de 200 nouvelles familles sont rencontrées. Les femmes sont écoutées, leurs situations soigneusement examinées et le processus de prise en charge mis en route pour celles qui sont totalement abandonnées et livrées à elles-mêmes.

Ces prises en charge individuelles comprennent:

- soins médicaux et accompagnement psychologique
- soutien alimentaire ponctuel
- aide au logement temporaire
- activité génératrice de revenus étudiée avec la famille
- scolarisation des enfants pendant la première année, en attendant que la maman puisse assumer elle-même

Depuis 2009, notre action se concentre en particulier sur les milieux ruraux où des femmes très vulnérables vivent dans des conditions particulièrement difficiles, avec peu d'accès aux soins.

Secourus en 2010

- soutien direct à 44 familles, soit environ 220 personnes, dont 8 nouveaux dossiers ouverts en 2010
- réhabilitation de 3 maisons
- scolarisation de 22 enfants et formation professionnelle de 3 jeunes
- sur 24 nouvelles demandes de soutien étudiées, 8 nouveaux dossiers ont été ouverts et 9 étaient encore en enquête

Equipe de travail

Au Congo

- 1 délégué responsable
- 5 collaborateurs à plein temps

À Lausanne

- 1 collaboratrice à temps partiel.

**Congo**

	2010	2009
Secours aux femmes victimes de viols		
Aide alimentaire	Fr. 489.65	3'015.83
Aide médicale	Fr. 4'306.37	4'232.17
Aide scolaire	Fr. 476.19	2'239.58
Aide au logement	Fr. 866.12	2'539.60
Formation et moyens de travail	Fr. 606.53	1'545.50
Salaires et charges	Fr. 52'758.50	46'170.06
Frais administratifs	Fr. 11'827.27	11'285.93
Déplacements et transports	Fr. 5'056.24	3'926.05
Equipements de secours	Fr.	767.24
Equipements fonctionnels	Fr. 2'929.95	1'714.19
	Fr. 79'316.82	77'436.15
Achat véhicule	Fr.	8'330.95
Soutien aux femmes victimes de viols suivies par l'association Vivere	Fr.	11'000.00
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 79'316.82	96'767.10
Frais d'intendance en Suisse Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 55'021.30	60'929.31
	Fr. 134'338.12	157'696.41

Ces montants n'incluent pas le coût des soins aux enfants congolais opérés en Suisse, comptabilisés sous "Soins aux enfants opérés en Suisse" (Fr. 13'869.30)



Sentinelles en Inde

La détresse

- Jeunes filles, filles-mères et mères, maltraitées, en danger de mort, ou vivant une vie d'errance et de prostitution
- Leurs enfants à la dérive avec elles
- Enfants issus de familles démunies, marginalisés, handicapés
- Enfants, filles et garçons, victimes d'abus sexuels

Ce programme, mis en marche et suivi par Sentinelles depuis 22 ans, a été confié dès 2009 au financement du partenaire local.

Inde

	2010	2009
<i>Secours à des femmes meurtries et leurs enfants</i>		
Aide alimentaire	Fr.	
Aide médicale	Fr.	573.22
Aide scolaire	Fr.	
Equipements	Fr.	
Salaires et charges	Fr.	
Frais administratifs	Fr.	106.92
Déplacements et transports	Fr.	_____
Total dépenses effectuées dans le pays (programme confié dès 2009 au financement du partenaire local)	Fr. 0.00	680.14
Frais d'intendance en Suisse Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 0.00	_____
	Fr. 0.00	680.14



Sentinelles au Kenya

La détresse

- **Fillettes, adolescentes et jeunes femmes, risquant d'être mutilées sexuellement, et infibulées**
- **Fillettes, ou très jeunes adolescentes, soumises de force à un mariage précoce, vendues contre une dot, séquestrées, battues, violées**
- **Filles et femmes, souffrant de fistules vésico-vaginales (FVV) et recto-vaginales (FRV), conséquences de ces coutumes, et d'un accès restreint aux structures médicales**

La lutte contre les mutilations sexuelles

En 1977, pour faire exploser le tabou des mutilations sexuelles féminines pratiquées jusqu'alors dans l'indifférence générale, tenue d'une conférence de presse internationale à Genève par Edmond Kaiser. Il s'agissait alors d'alerter et d'informer la société humaine du drame, millénaire et toujours actuel, que sont, pour des millions de fillettes et de femmes, les mutilations sexuelles.

En 1980, création du mouvement Sentinelles qui continuera sans désarmer le combat contre cette effroyable tradition.

Greater Pokot

En 1999, ouverture d'un programme de secours concret aux jeunes adolescentes et femmes, dans une région où les mutilations sexuelles féminines sont accompagnées d'une infibulation drastique. L'engagement de Sentinelles dans ce pays commence avec la rencontre de la responsable d'une organisation de femmes à Kapenguria luttant déjà contre ces mutilations. En septembre de cette même année, une première mission sur place permet de mettre en route une action de secours en collaboration avec cette organisation.

Au début 2004, en raison de graves différends dans la gestion du programme, du manque de participation active, et de transparence dans ce travail en commun, Sentinelles met fin à ce partenariat.

Septembre 2004, Sentinelles, officiellement enregistré au Kenya, peut reprendre et continuer son travail de secours concret et d'accompagnement.

Fillettes et adolescentes fuyant les mutilations sexuelles ou le mariage précoce et forcé

La première de ces violences annonçant la deuxième, c'est parfois déjà vers 11 ans qu'elles fuient leur famille pour échapper à l'une ou l'autre de ces «fatalités» coutumières.

Il faut d'abord les mettre à l'abri. Ensuite, une fois la situation calmée, tenter une médiation familiale en compagnie du chef de village. Il s'agit alors de faire comprendre aux parents les raisons de la fuite de leur fille et, si possible, de les convaincre de sa légitimité. À l'issue de l'entretien, et pour sceller la parole donnée de ne plus forcer leur fille, un engagement parental est signé.

L'accompagnement des filles est alors essentiel, pour s'assurer qu'elles sont définitivement à l'abri, et pour renforcer leur détermination à refuser les mutilations.

Visites de suivi régulières sur leur lieu de vie et d'activité, soutien à la vie ou à la scolarité si nécessaire, organisation d'ateliers de formation et d'information, octroi de micro-crédits.

Jeunes filles et femmes souffrant de fistules vésico et recto-vaginales

Mutilations sexuelles et infibulation, mariage précoce ou forcé, accouchements difficiles et prolongés en brousse de bébés souvent mort-nés, épisiotomies mal faites, ignorance des sages-femmes, des jeunes filles ou des femmes, qui ont survécu à l'une ou plusieurs de ces violences, demeurent dans la douleur et dans la honte de perdre leurs urines et/ou leurs selles, continuellement. Cet inconfort s'aggrave avec l'odeur nauséabonde qui ne laisse personne dans l'ignorance de leur problème. Au handicap physique et à leur détresse intime et solitaire, s'ajoute alors le rejet par leur famille et leur société qui les considèrent comme encombrantes, et « inutilisables ».

À nous, de tenter de les soigner et de les rendre à une vie normale en leur assurant les interventions chirurgicales et traitements indispensables qui ne sont accessibles sur place qu'à celles qui en ont les moyens.

Une fois soignées, s'assurer de leur bonne réintégration familiale et sociale, en leur proposant, quand cela est nécessaire, les moyens d'exercer une activité lucrative correspondant à leurs possibilités et à leur situation personnelle.



Information et sensibilisation

Parallèlement, à l'approche individuelle et personnelle de chacune des filles, des femmes et de leurs familles, information de leur communauté par la tenue d'un séminaire de quelques jours, à l'issue duquel les villageois désignent parmi les leurs, une «sentinelle» qui veillera à maintenir l'information et à sauvegarder les filles.

Sensibilisation continue dans les écoles, centres de formation, villages, etc.

Colloques et séminaires d'un jour, avec les enseignants et des représentants du gouvernement kenyan au Greater Pokot.

Les missions opératoires sont également des opportunités d'information et de sensibilisation des femmes et de leur entourage au sujet des comportements à modifier pour prévenir les causes des fistules et leur répétition.

Secours en 2010

Adolescentes et jeunes filles

- 139 jeunes filles ont été accompagnées afin de consolider leur sécurité
- 7 nouvelles filles ont été secourues et aidées de diverses manières
- 14 nouvelles médiations familiales ont eu lieu
- 5 engagements parentaux ont été signés

Femmes

- 194 femmes ont été personnellement et médicalement suivies
- 2 missions opératoires ont été réalisées
- 26 interventions chirurgicales ont été pratiquées pour soigner des femmes souffrant de FVV ou de FRV
- 59 consultations gynécologiques ou médicales ont été assurées aux filles et femmes suivies

• Sensibilisation communautaire

- 5747 jeunes et adultes ont été informés dans le cadre du programme de sensibilisation
- 9 séminaires d'une semaine ont été tenus dans plusieurs communautés
- 3 séminaires « d'urgence » d'un à deux jours ont été tenus dans les communautés qui s'apprêtaient à mutiler leurs filles
- 9 rencontres d'une journée ont été organisées dans des écoles primaires et secondaires ainsi que dans des villages

• Aides économiques en 2010

Les aides économiques sont accordées en priorité aux femmes qui ont été abandonnées par leur famille et leur époux et qui ont des enfants. Le but des aides économiques est de leur donner la possibilité d'avoir un minimum d'indépendance afin de pouvoir subvenir aux besoins de base de leurs enfants.

Les aides économiques sont données sous forme de micro-crédits, achats de chèvres, machine à coudre, petit kiosque, etc.

- 26 femmes et filles sont toujours suivies pour divers soutiens économiques
- 1 femme a reçu des chèvres

Équipe de travail

Au Kenya

- 8 collaborateurs kenyans: un médecin gynécologue (bénévole), deux infirmières, deux travailleurs sociaux, un responsable de séminaire, un administrateur, un chauffeur et une secrétaire
- 5 VAM (Village Advocacy Members): elles sont le « fer de lance » de ce travail par leur rayonnement dans les villages pour informer les villageois, et détecter les jeunes filles qui se trouvent en danger
- 1 délégué est responsable de l'ensemble sur place

À Lausanne

- 1 responsable de programme

**Kenya**

	2010	2009
Mutilations sexuelles féminines		
Aide alimentaire	Fr. 1'086.62	563.95
Aide médicale	Fr. 7'586.41	6'864.38
Aide scolaire	Fr. 237.25	640.76
Moyens de travail	Fr. 207.82	
Aide au logement	Fr. 330.08	97.37
Equipement de secours	Fr. 216.50	132.69
Salaires et charges	Fr. 54'173.93	51'248.86
Frais administratifs	Fr. 6'031.12	4'610.84
Déplacements et transports	Fr. 7'241.97	10'714.45
Equipement fonctionnel	Fr. 1'422.76	2'309.94
Sensibilisation	Fr. 6'117.50	7'736.54
Film	Fr. 5'226.21	
Contribution achat table opération Dr. Mabeya	Fr. 1'500.00	
Achat/vente véhicule	Fr. <u>-2'055.00</u>	<u>11'688.00</u>
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 89'323.17	96'607.78
Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. <u>67'515.65</u>	<u>58'517.51</u>
	Fr. <u>156'838.82</u>	<u>155'125.29</u>
Film de sensibilisation contre les mutilations sexuelles :		
Dépenses en Suisse	Fr. 70'862.75	
Dépenses au Kenya	Fr. 5'226.21	
Contribution de l'Ambassade de Suisse au Kenya	Fr. -60'000.00	
Contribution de l'Ambassade de France au Kenya	Fr. <u>-12'907.05</u>	
Contribution de Sentinelles	<u>3'181.91</u>	



Sentinelles à Madagascar

La détresse

- **Enfants, adolescent(e)s, jeunes filles et femmes retenus dans des conditions difficiles, sans réelle perspective d'avenir**
- **Enfants démunis, gravement handicapés ou malades, sans accès aux soins**
- **Habitants d'un quartier particulièrement démunis et privé de l'essentiel**

Les enfants et jeunes captifs du Centre d'Anjanamasina

Depuis 1987, Sentinelles œuvre au sein de ce Centre de rééducation pour y améliorer les conditions de vie de jeunes garçons et adolescents qui, manquant de tout sur le plan matériel, médical et affectif, y dépérissaient, parfois jusqu'à la mort.

Pour permettre à ces enfants et ces jeunes de retrouver leur place dans la société, Sentinelles développe un programme de réinsertion, avec, comme fil conducteur, leur participation. Au sein du Centre, une équipe d'assistants sociaux et une animatrice leur apportent écoute et affection. La création d'un lien de confiance, la réalisation d'activités tendant à leur développement personnel permettent dès lors d'élaborer avec eux un véritable projet de vie et de maintenir le lien avec leur famille. En parallèle, notre juriste veille à l'évolution favorable de leur situation juridique. La condition socioéconomique des familles est renforcée par l'octroi de micro-crédits, la scolarisation ou formation professionnelle de la fratrie est assurée.

Secourus en 2010

- de fin décembre 2009 à fin décembre 2010, 199 garçons ont été pris en charge au Centre, tous ont bénéficié des activités socioéducatives et culturelles mises en place par Sentinelles
- 553 déplacements au Tribunal ont eu lieu pour enquête ou audience
- 212 jeunes et leur famille ont été suivis à l'extérieur
- 72 dossiers ont pu être clôturés cette année, 196 enfants ont été scolarisés, 24 ont suivi une formation professionnelle, 28 ont trouvé un emploi et 11 jeunes effectuent de petits travaux journaliers, 14 comptent avec le soutien d'une famille stable, 79 sont issus de familles défavorisées
- 22 nouveaux projets d'aide économique ont été mis en place
- 16 personnes ont été hospitalisées, toutes ont bénéficié d'une prise en charge complète de Sentinelles
- 6 jeunes ont séjourné tout au long de l'année 2010 à notre maison d'accueil, faute d'autre lieu de vie
- de nombreuses familles en situation très précaire ont bénéficié d'un soutien revenu ou lorsque la santé d'une personne suivie l'exige alimentaire passager durant le démarrage d'une activité génératrice de revenu.

Appui technique sur la problématique de l'abus sexuel des enfants

Treize de nos collaborateurs ont suivi, durant huit mois, une formation conçue spécialement pour offrir un accompagnement de qualité et empreint d'humanité aux enfants victimes d'abus sexuels et à leur famille.

En 2010, 14 jeunes filles ont pu bénéficier d'un suivi psychosocial en accord avec leurs besoins spécifiques.

Les femmes captives de la prison centrale d'Antanimora

Les jeunes filles mineures incarcérées à Antanimora bénéficient également d'un programme de réinsertion complet. A l'intérieur de la prison, elles prennent part à des cours d'alphabétisation, de cuisine, d'artisanat. L'instruction civique, les droits et devoirs, sont régulièrement abordés. Un médecin s'assure de leur santé et effectue avec elles un important travail de prévention. Simultanément, le contact avec les familles est maintenu, parfois recréé. Notre juriste suit les dossiers des jeunes filles mineures de manière à éviter le délaissement juridique.

Le travail s'étend également aux femmes enceintes ou accompagnées de leurs jeunes enfants. Au jardin d'enfants créé par Sentinelles, une vingtaine de petits en moyenne bénéficient d'une alimentation équilibrée, d'activités d'éveil et de socialisation. Une collaboration avec les Soeurs de Saint-Maurice permet aux enfants de plus de 18 mois d'être accueillis, en semaine, dans un cadre plus propice à leur épanouissement. Une seconde monitrice anime un atelier de formation en Coupe et Couture, en Cuisine et en Créations artisanales. Cet atelier permet aux mamans de se perfectionner dans divers domaines et de construire un projet professionnel, qu'elles pourront développer dès leur libération. Nos assistantes sociales assurent des permanences hebdomadaires au sein de la prison. Elles ont pour objectif d'établir avec les jeunes filles et les femmes une relation de confiance, fondement du travail de réinsertion.

**Secourus en 2010****• Jeunes filles**

- 18 jeunes mineures, dont 10 nouvelles, suivies en prison; 11 d'entre elles ont pu être libérées
- 35 jeunes filles et leur famille ont été suivies à l'extérieur: 8 dossiers ont été clôturés, 2 dossiers ont été transférés en dossiers scolaires et 1 dans un autre programme
- 14 nouveaux projets d'aide économique ont été mis en place, dont 5 non remboursables
- 23 familles de jeunes filles ont bénéficié d'une aide scolaire
- 14 familles en situation précaire ont reçu un soutien alimentaire passager

• Enfants incarcérés avec leur maman

- 54 enfants et leur maman, pris en charge à l'intérieur de la prison
- 40 mamans et leurs enfants suivis à l'extérieur
- 7 dossiers ont pu être, clôturés
- 14 familles ont reçu une aide alimentaire temporaire
- 18 nouveaux projets d'aide économique ont été mis en place
- 23 familles ont reçu une aide pour scolariser leurs enfants

• Femmes enceintes et jeunes mamans

- 31 mamans et leur nouveau-né ont été pris en charge à l'intérieur de la prison
- 35 mamans et leur famille en situation difficile sont suivies à l'extérieur, 20 d'entre elles ont atteint leur autonomie et leur dossier a été clôturé
- 10 mamans ont reçu une aide alimentaire d'urgence
- 25 projets de micro-crédit ont été lancés durant cette année

Les soins aux enfants

Sans traitement, nombre d'enfants souffrant de pieds bots, de déformations rachitiques ou congénitales, séquelles d'accident, n'ont en perspective qu'exclusion et souffrance. Afin de leur garantir l'accès aux soins, Sentinelles collabore avec le Centre d'appareillage malgache pour la détection de cas et avec Dr Aliamus, chirurgien français de la Réunion qui, plusieurs fois par an, se déplace bénévolement, avec toute son équipe. Ces derniers réalisent les interventions en collaboration avec des chirurgiens et du personnel médical local. Le suivi postopératoire et la rééducation motrice sont assurés par notre kinésithérapeute, avec beaucoup de compétence et de tendresse. Le soutien s'étend à la famille, par la scolarisation de la fratrie, la formation, la mise en place de microprojets producteurs de revenus. Cette approche globale permet, à terme, à chaque famille d'assurer son avenir par ses propres moyens.

Secourus en 2010

- 70 enfants ont été traités, dont 31 nouvelles prises en charge
- 26 interventions chirurgicales ont été effectuées au cours de 4 missions chirurgicales
- 60 enfants ont été suivis en rééducation, 36 ont pu arrêter en cours d'année
- 53 nouveaux appareillages ont été fournis
- 12 enfants et jeunes ont été scolarisés
- 8 projets producteurs de revenus visant à l'autonomie des familles ont été mis en place

“Droit d’Être”

Le programme “Droit d’être” offre une chance de survie et de vie digne à des personnes en rupture sociale, des malades, vieillards et familles à la dérive. Il permet d’apporter une réponse personnalisée à la situation de chacun. Les actions entreprises dépendent des besoins: en soins médicaux, récupération nutritionnelle, logement, orientation vers une structure appropriée.

En 2010: 11 familles composées de 3 à 7 personnes ont été suivies; elles ont toutes bénéficié de soutien alimentaire, médical et social.

- 1 famille a bénéficié d'aide économique
- 3 jeunes ont suivi une formation professionnelle
- 4 familles sont suivies pour des traitements médicaux de longue durée
- 7 familles ont pu scolariser leurs enfants

Le dispensaire d'Antohomadinika

Ce dispensaire est géré par un comité de quartier et soutenu par Sentinelles. Nos deux médecins s'y relaient pour consulter les habitants d'un secteur particulièrement vulnérable. Dans ce quartier à haut risque sanitaire, la malnutrition et les maladies liées à l'environnement insalubre sont légion.



Outre les soins médicaux dispensés, nos médecins organisent régulièrement des campagnes de prévention, orientent les patients vers les différentes structures communautaires existantes tels les centres de récupération nutritionnelle, les centres sociaux. Pour assurer le bon fonctionnement du dispensaire, Sentinelles prend également en charge les salaires d'une gardienne et d'une secrétaire.

En 2010:

- 337 familles inscrites à la mutuelle du dispensaire
- 1613 consultations médicales effectuées
- 8 campagnes d'éducation sanitaire dont 3 en collaboration avec le Ministère de la santé ont été organisées

La Maison d'accueil

Refuge par excellence, elle permet aux personnes libérées, aux orphelins, aux enfants nécessitant des soins ou requérant une mesure de protection temporaire de trouver un point de chute. La vie communautaire s'y organise sur un mode participatif, des activités socioéducatives, formatrices, culturelles et ludiques y sont planifiées tout au long de l'année.

En 2010: plusieurs familles y ont fait étape pour une durée de plusieurs jours à plusieurs mois, 7 jeunes filles et garçons y sont restés en permanence. La fréquentation moyenne a été de 22 personnes. Durant les périodes de vacances, les jeunes placés en internat, faute d'autre lieu d'accueil, viennent s'y ressourcer et prendre part aux diverses activités mises en places.

L'atelier de formation d'Ambohidahy

Notre atelier dispense une formation en «coupe-couture» et en tricotage industriel sur machine.

En 2010: 27 personnes ont suivi les cours dispensés à notre atelier d'Ambohidahy

Les Petits Cours

Notre «petite école» ou « petits cours » a pour objectif de:

- réinsérer les enfants et les jeunes dans les établissements scolaires publics, après une remise à niveau individualisée
- procurer une formation de base aux enfants ayant un important retard scolaire ou n'ayant jamais eu accès à l'école

En 2010: 19 enfants et jeunes ont suivi des cours d'appui ou de remise à niveau

Les permanences sociales et médicales, visites à domicile

En plus des visites effectuées régulièrement à domicile par les assistantes sociales, chaque programme organise une permanence hebdomadaire dans nos locaux, afin d'assurer un suivi individuel aussi rigoureux que possible. Les familles peuvent aussi y venir, en consultation gratuite, auprès de nos deux médecins.

En 2010:

- 2619 personnes consultées
- 768 femmes, dont 20 nouvelles, suivent le planning familial de leur choix
- 117 enfants sous surveillance pondérale dont 60 enfants malnutris ont dû suivre notre programme de récupération nutritionnelle

Équipe de travail

À Madagascar: 39 collaborateurs

- 2 coordinatrices, 4 responsables de programme,
- 11 assistants sociaux dont 1 juriste à temps partiel, 1 éducateur à temps partiel,
- 2 médecins, 1 kinésithérapeute, 1 éducateur responsable de la famille d'accueil,
- 6 moniteurs et formateurs, 1 enseignant, 1 maman de jour, 1 intendante,
- 1 secrétaire comptable, 1 secrétaire, 1 agent de micro-crédits,
- 2 chauffeurs, 3 gardiens

À Lausanne: 3 collaborateurs

- 1 responsable de programme
- 1 collaboratrice référente bénévole
- 1 collaborateur administratif.

**Madagascar**

	2010	2009
Centre de détention de jeunes gens d'Anjanamasina		
Aide alimentaire	Fr. 150.06	1'818.09
Aide médicale	Fr. 15'412.81	14'404.01
Aide scolaire	Fr. 4'706.87	3'052.88
Aide au logement	Fr. 537.31	348.14
Formation	Fr. 2'897.45	2'908.58
Salaires et charges	Fr. 14'104.27	12'742.80
Equipements de secours	Fr. 394.18	1'741.19
Déplacements	Fr. 125.07	426.31
Moyens de travail	Fr. 529.00	473.78
	<hr/> Fr. 38'857.02	<hr/> 37'915.78
Atelier de formation et cours d'appui à Ambohidahy		
Aide alimentaire	Fr. 1'124.18	1'214.74
Aide scolaire	Fr. 107.87	141.25
Formation et moyens de travail	Fr. 194.90	147.94
Salaires et charges	Fr. 2'959.90	5'441.31
Frais administratifs	Fr. 2'386.33	1'946.88
Equipements de secours	Fr.	313.55
Equipements fonctionnels	Fr. 155.50	
	<hr/> Fr. 6'928.68	<hr/> 9'205.67
Maison d'accueil de Fenoarivo		
Aide alimentaire	Fr. 4'033.24	4'337.21
Aide scolaire	Fr. 113.39	
Salaires et charges	Fr. 4'038.71	2'476.03
Frais administratifs	Fr. 2'311.90	2'507.00
Equipements de secours	Fr. 339.48	1'282.15
Equipements fonctionnels	Fr.	123.61
	<hr/> Fr. 10'836.72	<hr/> 10'726.00
Prison d'Antanimora / aide aux jeunes filles		
Aide alimentaire	Fr. 92.29	796.01
Aide médicale	Fr. 5'818.31	5'170.87
Aide scolaire	Fr. 1'148.01	986.23
Aide au logement	Fr. 289.85	322.75
Formation	Fr. 2'448.89	1'208.48
Moyens de travail	Fr. 761.10	526.05
Salaires et charges	Fr. 4'980.54	5'038.60
Equipements de secours	Fr. 982.56	353.54
Déplacements	Fr.	173.09
	<hr/> Fr. 16'521.55	<hr/> 14'575.62



	2010	2009
Prison d'Antanimora / Jardin d'enfants		
Aide alimentaire	Fr. 1'153.53	1'525.46
Aide médicale	Fr. 3'266.50	1'190.49
Aide scolaire et formation	Fr. 1'383.38	647.92
Aide au logement	Fr. 303.87	220.84
Formation	Fr. 217.09	
Moyens de travail	Fr. 873.56	602.63
Salaires et charges	Fr. 5'901.40	6'217.69
Déplacements	Fr.	284.70
Equipements de secours	Fr. 355.96	815.69
	Fr. 13'455.29	11'505.42
Prison d'Antanimora / aides aux jeunes mamans		
Aide alimentaire	Fr.	303.49
Aide médicale	Fr. 604.69	1'018.79
Aide scolaire	Fr. 132.63	153.04
Formation et moyens de travail	Fr. 319.77	272.58
Salaires et charges	Fr. 4'130.23	4'431.74
	Fr. 5'187.32	6'179.64
Quartier d'Antohomadinaka		
Aide médicale	Fr. 316.77	195.68
Salaires et charges	Fr. 2'319.77	2'399.12
	Fr. 2'636.54	2'594.80
Soins aux enfants		
Aide alimentaire	Fr. 191.69	404.26
Aide médicale	Fr. 9'055.76	8'418.15
Aide scolaire	Fr. 395.02	113.36
Formation	Fr. 309.27	151.55
Moyens de travail	Fr.	143.86
Salaires et charges	Fr. 7'170.66	8'050.93
Déplacements	Fr.	153.07
	Fr. 17'122.40	17'435.18
Droits d'Etre		
Aide alimentaire	Fr.	361.34
Aide médicale	Fr. 346.73	352.54
Aide scolaire	Fr. 741.36	460.27
Formation et moyens de travail	Fr. 152.58	128.22
Salaires et charges	Fr. 1'617.49	1'695.67
	Fr. 2'858.16	2'998.04



	2010	2009
Frais collectifs des programmes à Madagascar		
Aide alimentaire	Fr. 27'557.15	32'081.44
Aide médicale	Fr. 2'157.62	1'459.16
Aide scolaire	Fr. 3'746.94	3'042.24
Salaires et charges	Fr. 32'060.38	30'090.56
Frais administratifs	Fr. 17'707.43	19'020.76
Equipements de secours	Fr. 3'390.61	5'321.80
Déplacements	Fr. 7'844.61	9'630.19
Equipements fonctionnels	Fr. 3'327.22	5'955.87
	<hr/> Fr. 97'791.96	<hr/> 106'602.02
Dons locaux	Fr. -1'559.92	-3'687.20
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 210'635.72	216'050.97
Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 98'876.05	84'010.33
	<hr/> Fr. 309'511.77	<hr/> 300'061.30

Ces montants n'incluent pas le coût des soins à des enfants malgaches opérés en Suisse, comptabilisés sous "Soins aux enfants opérés en Suisse" (Fr. 113.10 en 2010 et Fr. 10'521.75 en 2009)



Sentinelles au Népal

La détresse

- **Enfants négligés, orphelins ou abandonnés**
- **Enfants emprisonnés avec un parent détenu**
- **Enfants victimes de pédophiles**
- **Autres enfants rencontrés, martyrs, malades, laissés sans soins**

Enfants des rues. Enfants vivant en prison. Enfants abusés

En 1994, Sentinelles crée une association népalaise pour secourir les enfants des rues. Au fil des années, l'action s'étend aux enfants vivant en prison avec un parent détenu, aux garçons et adolescents abusés par des pédophiles occidentaux sévissant impunément depuis de nombreuses années à Katmandou. Parallèlement à une lutte acharnée pour mettre ces bourreaux hors d'état de nuire, une action immédiate de sauvetage des petites victimes est menée pour les mettre à l'abri en attendant d'être en mesure de les rendre à leur famille, et à une vraie vie.

Des maisons d'accueil de transit sont ouvertes à Katmandou et dans le sud du Népal. Des centres de jour sont installés à proximité de certaines prisons où les petits qui ne peuvent pas encore être séparés de leur maman détenue reçoivent un repas nutritif et participent à des activités ludiques et éducatives.

L'accueil dans l'une de nos maisons est souvent envisagé en attendant la possibilité d'une réintégration familiale.

En 2000, Sentinelles se sépare de l'association locale partenaire et les enfants ou jeunes que leur famille n'est pas encore en mesure de prendre en charge sont confiés à des internats où ils sont régulièrement visités. Ceux qui nécessitent une prise en charge à long terme, rejoignent un petit lieu d'accueil («shelter») géré par une association locale, en attendant qu'un projet de vie soit trouvé pour chacun d'eux. Le secours aux enfants vivant en prison avec un de leur parent est remis à une autre association récemment installée.

En 2003 et 2004, afin d'assurer une meilleure qualité de l'accompagnement des enfants pris en charge, un délégué Sentinelles itinérant suit sur place les programmes Népal et l'Inde.

Depuis 2006, le suivi des enfants et jeunes n'ayant pas encore atteint l'indépendance est confié à deux nouvelles organisations népalaises financées pour faire ce travail. Sentinelles qui reste néanmoins très soucieux de leur avenir demande chaque trimestre des rapports sur la santé et les progrès de chacun d'eux.

En 2010, seuls 8 enfants n'ayant pas encore atteint l'indépendance ont été accompagnés.

Suklal

Parmi eux, Suklal, jeune homme de 23 ans, recueilli en 1999 dans notre maison d'accueil de Katmandou en raison de problèmes rénaux qui ne pouvaient pas être soignés dans son village. Son état a été stabilisé avec des médicaments classiques pendant quelques années, puis la situation s'est aggravée à fin 2009.

Aujourd'hui, son insuffisance rénale nécessite un traitement adéquat régulier dont le coût très onéreux est largement supérieur aux revenus moyens népalais. Sa scolarité et sa formation sont terminées et il a atteint l'indépendance économique, mais il restera encore à la charge de Sentinelles sur le plan médical en 2011. Nous sommes actuellement à la recherche d'alternatives permettant de prendre en charge sur le long terme ce traitement très coûteux.

Suklal sera accompagné jusqu'à ce que nous ayons pu trouver une solution durable et sûre.

Accompagnés en 2010

- 3 jeunes soutenus et suivis dans leur famille
- 4 jeunes suivis en internat ou sur le lieu de leur formation professionnelle
- 1 jeune homme suivi en logement indépendant

Équipe de travail

Au Népal

- 1 association partenaire

À Lausanne

- 1 collaboratrice à temps partiel.

**Népal**

	2010	2009
<i>Accueil enfants et aides individuelles</i>		
Aide alimentaire	Fr. 1'020.22	3'150.79
Aide médicale	Fr. 1'764.66	
Aide scolaire	Fr. 1'020.22	4'201.06
Aide au logement	Fr. 803.06	
Equipements de secours	Fr. 856.77	
Frais administratifs	Fr. 1'042.19	869.76
Moyens de travail	Fr. 414.00	
Déplacements	Fr. 828.67	1'050.27
	<hr/> Fr. 7'749.79	<hr/> 9'271.88
Dons locaux	Fr. -1'023.71	
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 6'726.08	9'271.88
Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	Fr. 5'749.80	5'745.94
	<hr/> Fr. 12'475.88	<hr/> 15'017.82



Sentinelles au Niger

La détresse

- **Enfants atteints par la maladie du noma**
- **Enfants souffrant de bec de lièvre**

Le secours aux enfants

Cette maladie d'origine infectieuse débute par une lésion bénigne de la bouche. Son évolution est foudroyante: en quelques jours ou semaines, sans soins, l'enfant meurt dans 70 à 90% des cas. S'il survit, il gardera de terribles séquelles mutilant profondément son visage et sa tête, et souvent un blocage total des mâchoires en position fermée.

Dès 1992, Sentinelles a mis en place et développé au Niger un dispositif de travail permettant d'assurer la recherche, la découverte, la prise en charge médicale, ainsi que le suivi individuel, familial et social de chacun des enfants atteint de noma.

Maison d'accueil

Basée à Zinder, elle héberge en permanence, pour une période plus ou moins longue, entre 70 et 80 enfants dont l'état de santé exige des traitements précis ou une prise en charge que leur milieu familial n'est pas en mesure de leur offrir.

Cette maison d'accueil permet également la préparation médicale et psychologique des enfants avant leur départ pour un traitement à l'étranger, et pour faciliter leur réintégration au pays à leur retour. Des consultations de "dépistage gingivite" se déroulent également à la Maison d'accueil au profit de la population.

En 2010 : 928 enfants ont séjourné au Centre d'accueil et 328 enfants ont reçu une consultation de dépistage gingivite tout au long de l'année.

Missions chirurgicales

En collaboration avec l'équipe du Professeur Jean-Marie Servant (Médecins du Monde, Paris), une mission chirurgicale a été réalisée. Une mission, dirigée par la Professeur Pittet des Hôpitaux Universitaires de Genève, en collaboration avec l'AEMV (Association d'Entraide des Mutilés du Visage) a également été réalisée.

Secourus en 2010 : au cours de ces 2 missions, 22 enfants atteints de noma ont pu être opérés, 37 enfants atteints de becs de lièvre ainsi que 4 enfants souffrant d'autres pathologies.

Transferts pour soins en Europe

L'équipe de Sentinelles à Zinder assure les démarches administratives en vue du transfert des enfants inopérables au Niger, qui doivent donc être pris en charge en Europe.

En 2010 : 4 enfants atteints de séquelles de noma ont été transférés en Suisse pour des interventions chirurgicales.

Prévention et Sensibilisation

Depuis son implantation au Niger jusqu'à aujourd'hui, Sentinelles a constaté que le nombre d'enfants touchés par le noma n'a malheureusement pas régressé. Afin de compléter les efforts du Programme national de lutte contre le noma et de renforcer cette action, Sentinelles a mis en marche dès le deuxième semestre 2004, une campagne intensive d'information, de sensibilisation et de détection précoce du noma afin d'arracher ces enfants à leurs souffrances intolérables et à une mort évitable.

La première phase de ce projet entrepris en 2004, s'est achevée en février

Cette année, l'objectif principal de cette action visait le personnel de chacune des structures de santé. Durant le mois de janvier et de février, notre équipe a pu effectuer cette formation auprès de 123 personnes (agents de santé et matrones). Dès mars 2010, grâce également au précieux soutien de la Fondation *Winds of Hope*, une deuxième phase de sensibilisation a été mise en route visant cette fois-ci la communauté traditionnelle (autorités coutumières, traditionnelles, religieuses et morales) et la population villageoise. Des consultations gingivites sont également offertes à la population villageoise et, quand les conditions pratiques et météorologiques le permettent, un film de sensibilisation est projeté la nuit venue à toute la communauté.



En 2010: 5'610 personnes ciblées ont pu être sensibilisées à la maladie, principalement dans les départements de Mirriah, Magaria de la région de Zinder, ainsi que dans la communauté urbaine. De plus, environ 4'100 villageois ont assisté à ces séances. 4 écoles ont bénéficié d'une sensibilisation au sein de leur établissement. Lors des séances de sensibilisation au sein des villages ou quartiers, 902 enfants souffrants de gingivites ont été détectés, 3 enfants atteints de noma et 8 atteints de bec-de-lièvre.

En ce qui concerne le film de sensibilisation, 13 séances de projections ont pu être menées avec la participation d'environ 5'300 villageois. Lors de ces projections, 88 enfants souffrants de gingivite ont été détectés, 2 enfants atteints de noma, et 2 de bec-de-lièvre.

Physionoma

Cette association a été créée en 2003 à la suite d'une importante réflexion justifiant la nécessité d'une prise en charge rééducative et post-opératoire pour les enfants victimes de noma. L'équipe de *Physionoma* : informe les professions paramédicales sur la maladie et ses risques, recherche des techniques rééducatives adaptées à la pathologie et aux pratiques locales, forme des équipes soignantes à ces techniques rééducatives lors de leurs missions au Centre d'accueil de Zinder.

En 2010 : une mission soutenue par deux personnes de l'association *Physionoma* a été réalisée durant l'été, sur une période de six semaines. Au cours de cette mission, 20 enfants ont été vus par eux. Ces personnes ont également pu compléter la formation des collaborateurs locaux pratiquant quotidiennement les techniques rééducatives avec les enfants.

Suivi en brousse

Trois véhicules sont indispensables pour assurer le suivi médical, nutritionnel, familial et social adapté à chaque enfant sur son lieu de vie, dans des conditions d'accès particulièrement difficile en brousse.

Au total, **1070 visites en brousse** ont été effectuées durant l'année 2010:

- **299 aides nutritionnelles** ont été distribuées, soit 1'320 sacs de 50 kg (mil)
- **26 moustiquaires** ont été distribuées
- **80 enfants** ont bénéficié d'un **suivi scolaire**, 45 d'entre-eux ont reçu une aide en **fournitures scolaires**, et 10 un prêt de livres scolaires fondamentaux
- **2 enfants** ont reçu une aide à la **formation professionnelle**
- 10 enfants et leurs familles ont bénéficié d'une aide à l'**élevage**, aide au **logement**, aide à l'**agriculture** ou pour monter un petit **commerce**.

Secours en 2010

654 enfants:

- 323 enfants atteints de noma suivis
- 329 enfants souffrant de bec de lièvre
- 2 enfants sans secours ni recours

Équipe de travail

Au Niger

- 24 collaborateurs nigériens
- 1 délégué suisse responsable du Centre d'accueil de Zinder

À Lausanne

- 1 responsable de programme
- 2 collaboratrices bénévoles
- 1 collaboratrice du programme "Soins aux enfants" travaille en lien étroit avec ce programme.

**Niger**

	2010	2009
Secours aux enfants atteints de Noma		
Aide alimentaire	Fr. 34'738.03	22'022.09
Aide médicale	Fr. 8'451.50	23'155.26
Aide scolaire	Fr. 2'241.13	1'244.30
Aide au logement	Fr. 148.50	385.25
Frais de missions chirurgicales	Fr. 20'758.88	20'288.64
Formation	Fr. 578.59	1'229.24
Moyens de travail	Fr. -101.05	2'602.91
Salaires et charges	Fr. 92'532.50	103'259.07
Frais administratifs	Fr. 11'769.27	11'811.02
Equipements de secours	Fr. 353.53	82.92
Déplacements et transports	Fr. 11'556.34	26'068.09
Equipements fonctionnels	Fr. 12'622.62	12'067.95
Sensibilisation	Fr. 14'056.18	12'776.10
	<u>Fr. 209'706.02</u>	<u>236'992.84</u>
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 209'706.02	236'992.84
Frais d'intendance en Suisse		
Salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation	<u>Fr. 42'225.88</u>	<u>45'321.02</u>
	<u>Fr. 251'931.90</u>	<u>282'313.86</u>

Ces montants n'incluent pas le coût des soins aux enfants nigériens opérés en Suisse, comptabilisés sous "Soins aux enfants opérés en Suisse" (Fr. 83'586.70 en 2010 et Fr. 63'548.30 en 2009)



Sentinelles au Sénégal

La détresse

- **Enfants asservis à la conduite d'un adulte aveugle mendiant, parent ou tuteur, à qui ils ont été confiés ou simplement donnés**
- **Enfants talibés contraints à mendier pour leur survie et celle du Marabout auquel ils sont asservis**
- **Enfants souffrant de maladies rares ou particulières, trop démunis pour avoir accès à des soins**

Enfants conducteurs d'aveugles

M'bour

Ce programme a été mis en place pour libérer ces enfants contraints à accompagner un aveugle survivant en mendiant.

Mis en place en 1987, ce secours comprend la distribution hebdomadaire de vivres aux parents parmi les plus nécessiteux qui se sont engagés à libérer leur enfant de cette servitude. Les petits, sont alors scolarisés ou alphabétisés et pris en charge sur le plan médical, sanitaire et social. Un suivi régulier est fait auprès des familles, des écoles et des partenaires médicaux. De plus, des actions de sensibilisation sont également apportées à travers le Planning familial et la Santé infantile.

En 2010, ce programme a connu un développement des aides économiques. En effet, afin de les aider sur le chemin de l'autonomie, des projets sont proposés aux femmes voyantes de certaines familles (vente de légumes au marché, vente de charbon dans le voisinage, etc).

D'autre part, notre assistante sociale assure des visites à domicile régulières aux enfants des aveugles et à leur famille. Dans nos locaux, nous assurons un lieu de permanences sociales et d'écoute et une permanence médicale (infirmier Sentinelles).

Fatick

Ce programme mis en place en 2005 dans la ville de Fatick est similaire à celui de M'bour. En plus de l'accompagnement médical et social, les enfants d'aveugles bénéficient également d'un suivi scolaire.

Kaolack

A Kaolack dans cette région située à 150 km de la ville de M'bour, un troisième programme a été ouvert au début de l'année 2006.

Tout comme à M'bour ou Fatick, une fois libérés de leur asservissement, il faut garantir à ces enfants l'accès à leurs droits fondamentaux, de même qu'à leurs petites soeurs ou petits frères en danger d'être "utilisés" à les remplacer à la conduite de l'aveugle. Pour tous, santé, scolarité, formation professionnelle et moyens de travail sont proposés.

Secours en 2010:

à M'bour:

- 39 familles suivies, soit au total 149 enfants
- 101 enfants sont pris en charge au niveau scolaire ou pour une formation professionnelle
- 81 personnes de 15 familles bénéficient d'une aide alimentaire
- 2 aides économiques sont en cours

à Fatick:

- 12 familles suivies, soit au total 40 enfants
- 37 enfants sont pris en charge au niveau scolaire ou pour une formation professionnelle
- 38 personnes de 7 familles bénéficient d'une aide alimentaire

à Kaolack:

- 15 familles suivies soit au total 51 enfants
- 44 enfants sont pris en charge au niveau scolaire ou pour une formation professionnelle
- 4 aides économiques sont en élaboration

Enfants talibés

Confiés parfois dès l'âge de 4 ans par leurs parents à un marabout en vue de leur instruction religieuse, les talibés sont placés dans des daaras (internats religieux) où ils vivent souvent dans des conditions sociales, sanitaires et morales très précaires et inquiétantes. Obligés de mendier pour pourvoir à leurs besoins et à ceux de leur marabout, ils sont souvent astreints à rapporter une somme d'argent quotidienne sous peine de châtiments corporels.



En 2001, Sentinelles a ouvert un programme en faveur des talibés vivants dans certains daaras de la régions de Thiès, de Dakar, de M'bour et de Kaolack. Depuis 2009, ce programme a été recentré sur ces deux dernières régions.

Par des visites régulières dans ces daaras difficiles, d'un assistant social et d'un infirmier de Sentinelles, ce programme tend à améliorer les conditions de vie des talibés qui y vivent et à combler les nombreux manques constatés sur le plan éducatif, social, affectif et médical de ces enfants. Ces visites permettent aussi de découvrir des enfants particulièrement en détresse et de chercher des solutions pour chacun d'entre eux.

Les objectifs du programme Enfants talibés

- découvrir les enfants en grande détresse
- maintenir ou restaurer le lien familial
- obtenir les actes de naissance des talibés
- organiser des retours en famille chaque fois que c'est possible
- défendre les droits des talibés
- lutter contre les pratiques de châtiments corporels
- sensibiliser la population locale sur la situation des talibés
- diminuer la mendicité et les risques liés à cette pratique
- faciliter l'accès aux soins médicaux et mener des actions de prévention
- alphabétiser ou scolariser les talibés

Secours en 2010:

- 859 enfants talibés ont bénéficié d'un suivi social et médical
- 227 d'entre eux ont suivi des cours d'alphabétisation
- plus de 100 enfants ont été scolarisés dans 9 daaras (6 à M'bour et 3 à Kaolack)
- 200 enfants d'un village sont suivis médicalement, 65 d'entre eux ont suivi des cours d'alphabétisation
- 10 talibés rentrés dans leur famille depuis 2001 bénéficient d'un suivi régulier, 7 projets éducatifs ont été mis en place pour eux

Soins aux enfants

Secours à des enfants souffrants de malnutrition, de séquelles de noma, de fente labiale, de problèmes cardiaques, de handicaps physiques, victimes d'accidents ou de brûlures. Toujours issus de familles très démunies, ils ont été pris en charge pour des soins, ou des opérations chirurgicales dans le pays ou à l'étranger selon les besoins médicaux et les possibilités de prise en charge sur place.

Durant cette année, plusieurs dossiers d'enfants ont pu être clos une fois les soins terminés, ou parce que leur famille pour qui un projet économique avait été mis en place était devenue apte à poursuivre elle-même la prise en charge de leur enfant.

Secours en 2010:

- 34 enfants et jeunes ont bénéficié d'interventions chirurgicales ou de soins appropriés, d'un suivi médical, social, voire scolaire
- 2 jeunes femmes présentant des séquelles de noma ont été transférées au Niger pour subir une opération chirurgicale
- 4 personnes ont bénéficié d'une aide économique depuis 2008 sont toujours suivies.

Equipe de travail

Au Sénégal

- 1 déléguée expatriée
- 3 assistants sociaux
- 1 infirmier
- 1 secrétaire-comptable
- 1 gardien

À Lausanne

- 1 responsable de programme
- 1 référent de programme bénévole
- 1 comptable bénévole.

**Sénégal**

	2010	2009
M'Bour, enfants conducteurs d'aveugles		
Aide alimentaire	Fr. 8'713.74	11'026.23
Aide médicale	Fr. 3'093.66	4'408.20
Aide scolaire	Fr. 3'766.60	5'780.59
Aide au logement	Fr. 397.49	132.71
Equipements	Fr.	158.01
Formation	Fr. 405.66	1'913.38
Salaires et charges	Fr. 47'728.23	47'325.22
Frais administratifs	Fr. 4'584.49	5'238.14
Déplacements et transports	Fr. 1'765.28	5'199.55
Equipements fonctionnels	Fr.	1'607.00
	Fr. 70'455.15	82'789.03
Fatick, enfants conducteurs d'aveugles		
Aide alimentaire	Fr. 3'921.11	3'878.05
Aide médicale	Fr. 1'259.60	356.96
Aide scolaire	Fr. 1'611.56	1'898.32
Formation	Fr. 1'278.53	313.49
Equipements de secours	Fr. 228.40	
Aide au logement	Fr. 259.77	213.67
Frais administratifs	Fr. 1'837.70	1'481.13
Salaires et charges	Fr. 2'100.42	1'393.92
Déplacements et transports	Fr. 3'279.52	3'542.37
Equipements fonctionnels	Fr.	100.05
	Fr. 15'776.61	13'177.96
Secours aux enfants talibés		
Aide alimentaire	Fr. 267.75	418.40
Aide médicale	Fr. 24'291.82	24'415.28
Aide scolaire	Fr. 22'176.43	29'558.15
Formation et moyens de travail	Fr. 158.40	361.10
Equipements de secours	Fr. 407.64	226.32
Salaires et charges	Fr. 37'677.78	39'505.30
Frais administratifs	Fr. 4'577.92	6'186.76
Déplacements et transports	Fr. 11'134.93	7'248.32
Equipements fonctionnels	Fr.	4'060.46
	Fr. 102'684.27	111'980.09



	2010	2009
Soins		
Aide alimentaire	Fr. 245.20	215.40
Aide médicale	Fr. 12'963.14	20'333.74
Aide scolaire	Fr. 2'267.28	1'903.37
Formation et moyens de travail	Fr. 484.85	159.85
	<hr/>	<hr/>
	Fr. 15'960.47	22'612.36
Vente voiture	Fr. -800.00	
Dons locaux	Fr. -20.00	-107.53
Total dépenses effectuées dans le pays	Fr. 204'056.50	230'451.91
Frais d'intendance en Suisse, salaires et charges, frais de voyage/séjour, photos, visas, documentation gestion des programmes en partie bénévole	Fr. 52'729.05	53'998.10
	<hr/>	<hr/>
	Fr. 256'785.55	284'450.01
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Ces montants n'incluent pas le coût des soins à des enfants sénégalais opérés en Suisse, comptabilisés sous "Soins aux enfants opérés en Suisse" (Fr. 287.00 en 2010 et Fr. 561.85 en 2009)



Sentinelles et les soins aux enfants

La détresse

- **Enfants victimes du noma**
- **Enfants mutilés, blessés, atteints d'autres pathologies, privés de soins**

Les enfants et leur douleur

La principale pathologie traitée dans ce programme est le noma, maladie qui engendre et laisse d'importantes séquelles fonctionnelles et esthétiques.

En 1990, suite au transfert de deux enfants burkinabés au visage gravement dévoré par la maladie du noma, un dispositif de recherche d'autres enfants atteints, cachés, écartés, oubliés, a été mis en place au Burkina, puis au Niger.

La chirurgie réparatrice qui permet aux enfants de retrouver un visage harmonieux inclut la chirurgie plastique, reconstructive et esthétique, ainsi que la chirurgie maxillo-faciale. Ce traitement demande des moyens techniques et humains très importants et selon la nature et la gravité des séquelles, il ne peut être réalisé dans le pays d'origine de l'enfant. Dans ce cas, ce dernier est transféré en Suisse pour bénéficier des soins auxquels il a droit.

Les transferts pour soins

L'organisation des transferts est soigneusement préparée afin d'offrir à ces enfants un séjour qui soit le plus agréable possible sur le plan humain, en tenant compte de ses conditions de vie. Pour cela, nous demandons au préalable dans le pays, un dossier médico-social complet, afin de connaître au mieux l'enfant, son état de santé, son quotidien et son environnement familial.

C'est sur place également que les collaborateurs locaux préparent les enfants à ce voyage sur le plan affectif, psychologique et médical. Ils s'occupent également des démarches administratives: établissement d'un acte de naissance, passeport, autorisation parentale, autorisation du Ministère de la santé, etc.

À Lausanne, d'autres démarches sont entreprises: planification du programme opératoire en concertation avec les équipes chirurgicales; réservation du billet d'avion; recherche d'un accompagnant d'Aviation Sans Frontières (ASF) pour la durée du vol et d'un interprète pour le séjour; recherche d'un lieu d'accueil.

Les enfants transférés voyagent dans la mesure du possible à plusieurs, ce qui leur permet de découvrir et d'appréhender ensemble toutes ces nouveautés et de se rassurer mutuellement. Ils voyagent en compagnie d'un membre d'ASF. À leur arrivée à l'aéroport les enfants sont accueillis par la responsable du programme "Soins" puis conduits dans un hôpital pour un bilan de quarantaine afin de contrôler leur état de santé. Il est alors important de consacrer du temps à chaque enfant pour faire connaissance, l'apaiser, lui expliquer les étapes à venir. Un interprète peut s'avérer nécessaire à ce moment-là.

Trois hôpitaux accueillent les enfants ou jeunes pour ces bilans de santé préopératoires. Ce séjour est facturé à un tarif préférentiel.

Les lieux d'accueil

La maison d'accueil: c'est là que l'enfant va vivre entre les séjours hospitaliers. La qualité de ce lieu est très importante car pendant cette période, l'enfant doit vivre avec ses peurs, ses questionnements et parfois ses souffrances liées aux interventions chirurgicales. Il doit également gérer comme il le peut la séparation d'avec les siens. Cet accompagnement demande sensibilité, compréhension et compétences professionnelles de la part de chacun.

"La Maison" de Terre des hommes Valais, à Massongex, accueille des enfants de tous les âges, provenant des quatre coins du monde et souffrant de diverses pathologies. « La Maison » réunit toutes les exigences mentionnées ci-dessus. L'accompagnement quotidien est assuré par une équipe pluridisciplinaire et la qualité des soins répond aux besoins des premiers secours, des urgences, et du suivi médical. De plus, les enfants s'y retrouvent nombreux, ce qui leur rappelle la vie en communauté. Ils participent à des activités telles que: l'école, des ateliers créatifs, des jeux, des promenades, qui leur permettent de s'aérer l'esprit et de penser à autre chose qu'à leur maladie et à leur traitement.



Les familles d'accueil: quelques familles généreuses se proposent pour accueillir, entre les phases opératoires, un enfant, un adolescent ou un adulte malade. Ils sont attentifs aux besoins de l'enfant et veillent à le préparer à son prochain retour dans sa famille.

En 2010 :

- 9 enfants – dont 3 étaient déjà présents en 2009- ont séjourné à la Maison de Massongex
- 7 enfants – dont 2 était déjà présents en 2009 - ont été accueillis dans des familles en Suisse.

Les traitements opératoires

Pendant leur séjour en Suisse, les enfants vivent souvent plusieurs hospitalisations pour des durées qui varient, selon les interventions médicales. Afin de garantir un suivi médical régulier et optimal, ils doivent se rendre aussi fréquemment à l'hôpital pour des consultations.

Les tarifs humanitaires pratiqués par certains hôpitaux et la gratuité accordée par d'autres, permettent de réduire considérablement les coûts de ces prises en charge.

Soins en Suisse en 2010

- 20 interventions ont été effectuées en Suisse durant cette année
- 5 enfants arrivés l'an dernier ont poursuivi leur traitement
- 11 nouveaux enfants ont été transférés en Suisse dans le courant de cette année pour y être soignés
- 103 consultations médicales ont été effectuées

Le retour à la maison

Les collaborateurs se déplacent de village en village, pour visiter les enfants et leur famille, afin d'assurer un suivi médico-social adéquat et minutieux.

Secours et suivis en Europe depuis 1990 date d'ouverture de ce programme

- 190 enfants ont été opérés puis sont rentrés au Niger
- 88 enfants ont été opérés puis sont rentrés au Burkina Faso
- 50 enfants ont été opérés puis sont rentrés dans d'autres pays

Équipe de travail

Au Niger, au Burkina Faso et dans d'autres pays

- les nombreux collaborateurs locaux de Sentinelles

A Lausanne

- 1 collaboratrice à 90%
- 1 collaboratrice à 30%
- 1 collaboratrice à 10%

... et de nombreux bénévoles: chirurgiens, médecins, dentistes, et tous les professionnels paramédicaux, de même que les convoyeurs, interprètes, visiteurs, personnes présentes auprès des enfants qui offrent leur aide pour faciliter les étapes du transfert de l'enfant.

Chacune et chacun, indispensable maillon d'une chaîne sans qui un tel accompagnement ne serait pas envisageable.

**Soins aux enfants opérés en Suisse**

		2010	2009
Niger			
Soins aux enfants atteints de noma	Fr.	83'586.70	63'548.30
Burkina Faso			
Soins aux enfants atteints de noma et à deux autres enfants, l'un cardiaque et l'autre souffrant d'une malformation congénitale	Fr.	43'051.55	55'035.85
Madagascar			
Soins à un enfant souffrant d'un kératocône	Fr.	113.10	10'521.75
Sénégal			
Soins à un enfant cardiaque	Fr.	287.00	561.85
Congo			
Soins à un enfant souffrant d'hermaphrodisme	Fr.	13'869.30	
Rwanda			
Soins à un enfant cardiaque	Fr.	40.10	
Macédoine			
Soins à un enfant atteint de malformation cranio-faciale	Fr.	11'142.75	
Cameroun			
Soins à une jeune fille souffrant de séquelles d'une tumeur destructive de la colonne vertébrale	Fr.	12'054.00	34.10
	Fr.	164'144.50	129'701.85
Frais d'intendance en Suisse, salaires et charges, frais de déplacements, assurances	Fr.	75'907.93	78'321.47
Total	Fr.	240'052.43	208'023.32



Autres secours et autres domaines

Ingérence naturelle dans les affaires intérieures de l'humanité

Intervention au secours de détresse collective ou individuelle connue ou découverte

Nous avons été alertés de leur détresse, par eux-mêmes, par d'autres, par une émission de télévision ou par un article dans la presse. Mais, ils vivent dans un pays où SENTINELLES n'est pas. Pourtant, il faut tenter de ne pas passer au large d'eux. Pour chacun, il a fallu trouver sur place, une personne de confiance fiable et tendre, capable de les accompagner, avec nous à leur côté, un bout de chemin.

Les quatre enfants d'une famille vivant en Algérie

En 2010, c'est l'apprentissage d'une nouvelle vie pour la famille qui a déménagé l'année dernière dans une autre grande ville du pays, dans l'espoir de trouver une vie meilleure auprès de ses proches.

Pour Sentinelles, poursuite de l'aide aux enfants.

La santé fragile du papa épileptique est un grand souci. Un ami de Sentinelles lui envoie les médicaments indispensables. Le fils accusé d'un vol de bicyclette est en prison. La peine de la maman est immense.

Malgré ses difficultés d'apprentissage l'aînée des filles a réussi ses examens dans un Centre de "formation couture" puis, suite à des moqueries, elle a quitté l'usine où elle travaillait. Elle commence un apprentissage de broderie traditionnelle.

La seconde fille, qui se profile dans le futur comme le soutien potentiel de la famille, terminera ses études en juillet 2011. La dernière d'entre elles, travaille très bien à l'école. Pour faire quelques sous, à raison de 0,85 à 0,95 cts jour, la famille met à disposition la boutique de leur nouvelle maison, pour garer des voitures. Notre collaboratrice bénévole et amie de Sentinelles poursuit son accompagnement épistolaire attentif et tendre à cette famille. L'aide aux enfants apportée depuis 2001, avec des amis de Sentinelles qui avaient rencontré le papa venu en Suisse adolescent, pour y recevoir des soins, a vraiment permis une évolution positive de la situation de toute cette famille.

Une dame âgée vivant en Pologne

Aide et accompagnement à une dame âgée de 93 ans, presque aveugle, malade des reins et du cœur qui vit à Lublin, seule avec son vieux chien. Une assistante sociale lui rend visite, l'accompagne de son mieux, et nous envoie de ses nouvelles.

En 2010, poursuite de cette aide pour lui permettre de payer le médecin et les médicaments nécessaires à son état et acheter pour l'hiver le charbon nécessaire à chauffer la pièce où elle vit. Opérée des yeux en 2009, elle voit de moins en moins. Elle se sent seule, mais ne veut pas aller en maison de retraite. Elle nous écrit : « Ceux qui y vivent ont faim, sont sales et dépourvus de protection ». A la fin de cette année, elle a été très malade, et son fils l'a accueillie chez lui à la campagne.

Macha, jeune femme paraplégique vivant en Russie

Macha, devenue paraplégique à l'âge de 12 ans suite à une opération ratée au dos, est découverte en 2001, par un article dans un quotidien suisse. Investigations, pour retrouver la jeune journaliste qui l'a rencontrée et a rédigé l'article afin de retrouver Macha 26 ans et lui faire parvenir une aide financière pour faire face aux soins médicaux indispensables imposé par son état.

Puis au fil des années, poursuite de l'aide visant à améliorer son quotidien: achat d'un matelas de confort adapté, pour son lit, d'un fauteuil roulant très étroit lui permettant de se déplacer à l'intérieur de l'appartement, d'un coussin anti-escarres et d'un petit chauffage pour qu'en hiver sa maman puisse chauffer la pièce où elle l'aide à se laver. Puis achat d'une machine à laver pour soulager les mains rhumatisantes de sa maman âgée qui n'a plus assez de force pour essorer les bandes et pansements à bouillir absolument, avant leur réutilisation. Réparation par une personne de métier du vieux canapé, cassé mais adapté à ses besoins, sur lequel elle se tient toute la journée depuis ses 12 ans, et surtout, accompagnement épistolaire vital pour Macha, par une amie de Sentinelles parlant le russe et soucieuse de lui garder ouverte, une fenêtre sur le monde. Dans ses lettres, Macha parle philosophie, spiritualité. Elle s'intéresse à tout ce qui pourrait élargir son horizon et nourrir son esprit: la littérature russe, la lecture de quelques auteurs français, la musique, et la broderie qu'elle pratique avec beaucoup de dextérité et de minutie. Elle fait aussi un peu de peinture à l'huile, cela lui permet de « voyager » dit-elle. Elle perçoit une minuscule rente d'invalidité qui, mise en commun avec celle tout aussi minuscule de sa maman âgée et malade, leur permet de payer le loyer. Elles se nourrissent des légumes du jardin, que sa maman part cultiver en train, à 50 km de là.

En 2010: Ce printemps, Macha a dû subir une opération liée à la position assise qui lui est imposée. Elle a eu une grave hémorragie, mais depuis son retour à la maison, elle a repris des forces et l'opération a réglé ses problèmes d'escarres. Poursuite de l'aide à l'achat des médicaments et du matériel médical qui lui sont indispensables. Aujourd'hui, Macha a 36 ans. Son quotidien s'est amélioré, mais son futur reste notre souci. Comment l'aider à être un jour autonome financièrement, sans sortir de chez elle ? Depuis qu'elle a pu s'offrir un ordinateur portable, grâce à un envoi d'argent par la traductrice et collaboratrice bénévole de ce programme, amie de Sentinelles, Macha, montre ses créations au monde et voyage virtuellement par Internet ! Elle apprivoise peu à peu cet appareil qui pourrait devenir, qui sait, un jour peut être, son outil de travail, pour répondre depuis son domicile aux besoins



d'entreprises, de bureaux, ou comme elle le souhaite pour dessiner des schémas destinés aux revues proposant des modèles de broderies? Elle confectionne aussi des bouquets de fraises en tissus: la tige, les pétales, les petits fruits, tout entièrement à la main ! Elle découpe chaque élément, colle, forme et peint. Un petit bouquet lui demande 2 mois de travail ! Elle apprend aussi l'anglais. Sa curiosité et sa soif d'apprendre sont sa force.

Dans ses lettres Macha écrit : " Je continue, je fais des progrès mais j'aimerais en faire plus !"

Elle écrit aussi : " Merci à Sentinelles et à vous, de ne pas m'oublier".

Haïti

Suite au Concert des 30 ans de la fondation, donné au lendemain du violent séisme survenu en Haïti, Sentinelles a souhaité destiner l'intégralité de la recette de la vente des billets (CHF 4'960) au secours d'enfants et jeunes pris en charge par l'association amie "Aide Haïti" créée 1986. Cette association s'occupe tout particulièrement de l'accueil, de la réhabilitation et de la réintégration d'enfants domestiques, maltraités, en fuite, appelés "Restavec" et pris en charge dans le Foyer médico-socio-pédagogique "l'Escale" à Port-au-Prince.

Équipe de travail

À Lausanne

- 2 collaboratrices bénévoles à temps partiels.

Autres secours

		2010	2009
Haïti			
Contribution à Aide Haïti	Fr.	4'960.00	
Pologne			
Aide individuelle à une dame âgée	Fr.	490.00	975.00
Russie			
Aide à une jeune femme handicapée	Fr.	2'530.00	
Algérie			
Soutien scolaire et alimentaire à quatre enfants	Fr.	2'030.00	2'104.80
		<hr/>	<hr/>
	Fr.	10'010.00	3'079.80
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Total de dépenses des programmes: Fr. **2'138'081.44** **2'088'413.60**

***Sentinelles exprime sa gratitude fervente aux amies et amis bénévoles
qui nous offrent, tout au long de l'année et de leur vie,
la généreuse merveille et véritable fortune de leur gracieux travail.***



Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision
au Conseil de la

Fondation Sentinelles

Mesdames, Messieurs,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons audité les comptes annuels de la Fondation Sentinelles ci-joints, constitués du bilan, du compte de profits et pertes et de l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR agrément n° 500'170) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

Comtesas + Gerficom SA

Jean-Paul Küng
Expert-comptable diplômé
Agrément No 100'620

Genève, le 9 août 2011

JPK/hb/15 ex.

Annexes : - comptes annuels
(bilan total CHF 10'430'086.55 , compte de résultat, annexe,
tableau de financement, variation des capitaux propres)



Comptes 2010/2009

ACTIF	<u>notes</u>	2010 en francs suisses	2009 en francs suisses
Valeurs réalisables			
Titres	4	3'762'003.16	8'634'967.32
Placements à terme	5	2'069'795.50	1'144'497.50
Impôt anticipé	6	34'736.91	45'062.44
Intérêts courus s/titres	7	11'527.00	36'300.34
Actifs transitoires	8	32'656.44	93'532.94
		<hr/>	<hr/>
		5'910'719.01	9'954'360.54
Valeurs disponibles			
en Suisse			
Caisse	9	3'315.45	5'693.15
Caisse Euros	9	488.10	2'785.28
Poste	10	248'228.98	138'501.65
CCP France	10	3'089.65	28'417.73
BCV c/c CHF	11	163'109.70	423'976.70
BCV c/c Euros	11	26'599.50	4'268.87
BCV c/c US\$	11	17.95	15'805.01
BCV c/c £ sterling	11	101.30	4'492.85
BCV cpte Portfolio	11	676'002.00	522'299.90
BCV c/c plac. Entr.	11	3'000'920.85	
UBS c/c Euros	12	27'661.45	37'783.06
UBS c/c CHF	12	143'721.03	185'811.21
		<hr/>	<hr/>
		4'293'255.96	1'369'835.41
à l'étranger			
Brésil		2'480.54	1'173.31
Burkina Faso		48'130.99	48'445.79
Colombie		2'319.47	2'035.07
Congo		7'026.00	9'783.86
Kenya		7'827.93	12'164.90
Madagascar		39'122.93	7'364.85
Népal		894.41	542.16
Niger		65'555.14	45'446.26
Sénégal		52'754.17	34'521.15
	13	<hr/>	<hr/>
		226'111.58	161'477.35
TOTAL ACTIF		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
		10'430'086.55	11'485'673.30



PASSIF	<u>notes</u>	2010 en francs suisses	2009 en francs suisses
Fonds propres			
Capital libre	14	1'689'029.45	2'909'567.35
Réserve programmes en cours	15	7'190'713.59	6'995'139.21
Réserve nouveaux projets	16	1'500'000.00	1'500'000.00
Valeurs exigibles à court terme			
Frais dus	17	50'343.51	80'966.74
TOTAL PASSIF		<u>10'430'086.55</u>	<u>11'485'673.30</u>



	<u>notes</u>	2010 en francs suisses	2009 en francs suisses
Dépenses			
Brésil		94'858.07	104'538.21
Burkina Faso	Voir	326'433.01	326'005.05
Colombie	détail	273'983.14	251'422.39
Congo	de ces	134'338.12	157'696.41
Inde	postes		680.14
Kenya (y/c. 70'862.75 pour film réalisé en 2010)	dans le	227'701.57	155'125.29
Madagascar	rapport	309'511.77	300'061.30
Népal	d'activité	12'475.88	15'017.82
Niger	2010	251'931.90	282'313.86
Sénégal		256'785.55	284'450.01
Soins aux enfants opérés en Suisse		240'052.43	208'023.32
Autres secours		10'010.00	3'079.80
		2'138'081.44	2'088'413.60
Frais en Suisse			
Salaires et charges	18	136'530.90	145'293.16
Frais de locaux et de bureau	19	8'237.95	6'449.70
Journal Sentinelles	20	65'532.53	55'658.66
Frais administratifs	21	35'976.96	32'269.43
Manifestations	22	12'044.75	8.90
Taxes	23	500.00	500.00
Moins-value latente sur titres	24	0	0
Différence de change	25	366'849.96	3'119.62
		625'673.05	243'299.47
Total dépenses		2'763'754.49	2'331'713.07
Résultat de l'exercice		-1'024'963.52	-929'938.47



	<u>notes</u>	2010 en francs suisses	2009 en francs suisses
Recettes			
Brésil		5'735.00	7'202.00
Burkina Faso		3'780.00	410.00
Colombie		14'315.00	15'152.00
Congo		434.00	118.50
Inde		50.00	190.00
Kenya		1'892.00	1'820.00
Madagascar		3'468.75	1'570.00
Népal		4'922.00	81.00
Niger		1'808.75	300.00
Sénégal		876.00	1'558.08
Dons divers enfants atteints de noma		81'112.25	50'560.66
Fondation Winds of Hope (noma)		250'000.00	250'000.00
Association Noma-Hilfe (sensibilisation noma)			20'000.00
Fédération No-noma (sensibilisation noma)			12'000.00
Chaîne du Bonheur (Madagascar)		55'000.00	
Ambassades Suisse et France au Kenya (film mutilations sexuelles)		72'907.05	
Dons divers mutilations sexuelles		1'125.00	1'130.00
	26	497'425.80	362'092.24
Autres entrées			
Dons généraux	27	1'141'172.01	800'382.69
Dons exceptionnels	28		100'000.00
Marchés	29	1'301.00	1'600.00
Concert 30 ans de Sentinelles	30	17'464.65	
Exposition "Poupées" (noma)	31	2'100.00	
Intérêts s/titres et c/c	32	79'327.51	137'699.67
		1'241'365.17	1'039'682.36
Total		1'738'790.97	1'401'774.60

**Tableau de financement****FONDATION SENTINELLES**

	<u>2010</u>		<u>2009</u>	
Résultat net de l'exercice	-1'024'963.52		-929'938.47	
./. Intérêts créanciers	-79'327.51	-79'327.51	-137'699.67	-137'699.67
Résultat net avant variation du besoin en fonds de roulement	-1'104'291.03		-1'067'638.14	
Flux monétaire résultant opérations d'exploitation				
+/- Variation des créances d'exploitation (Débiteurs & autres débiteurs)	4'043'641.53		1'413'368.81	
+/- Variation des disponibles à l'étranger	-64'634.23		-21'614.24	
+/- Variation des engagements à court et moyen terme (Autres créanciers & Passifs transitoires)	-30'623.23	3'948'384.07	10'665.38	1'402'419.95
<u>Flux monétaire net résultant opérations d'exploitation</u>	2'844'093.04		334'781.81	
Flux monétaire résultant d'investissement				
./. Augmentation de l'actif immobilisé	-	-	-	-
<u>Flux monétaire net résultant opérations d'exploitation et d'investissement</u>	2'844'093.04		334'781.81	
Flux de trésorerie résultant des opérations de financement				
./. Créanciers état de Genève	-		-	
+ Intérêts créanciers	79'327.51	79'327.51	137'699.67	137'699.67
<u>Flux de trésorerie net résultant des opérations d'exploitation, d'investissement et de financement</u>	2'923'420.55		472'481.48	
+ Liquidités nettes au 1er janvier	1'369'835.41		897'353.93	
Soit liquidités nettes au 31 décembre	4'293'255.96		1'369'835.41	



Tableau de variation des capitaux propres

31 DECEMBRE 2010

FONDATION SENTINELLES

Tableau de variation des capitaux propres						
	Capital initial existant 01.01.2010	Produits	Utilisation des fonds	Attribution du resultat	Capital final existant 31.12.2010	
Moyens provenant du financement propre						
Capital d'exploitation	2'909'567.35		-195'574.38	-1'024'963.52	1'689'029.45	
Reserve programme en cours	6'995'139.21		195'574.38		7'190'713.59	
Reserve nouveaux projets	1'500'000.00				1'500'000.00	
Résultat 2010	-		-1'024'963.52	1'024'963.52	-	
Total Financement propre	11'404'706.56	-	-1'024'963.52	-	10'379'743.04	



Annexe aux comptes annuels pour l'exercice au 31 décembre 2010

1) Présentation

Inscrite au Registre du Commerce depuis le 21 octobre 1996, "Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie", est une fondation dont le siège est à Pully. Etrangère à toute idéologie, elle s'est donné statutairement comme but : « *le secours d'êtres particulièrement meurtris et la lutte vigilante contre ce qui les broie; une par une, un par un, petite personne par petite personne* ».

2) Principes comptables

a. Base de préparation des comptes annuels

Les états financiers de Sentinelles ont été établis conformément aux **Statuts de la fondation**, aux dispositions applicables du **Code des obligations suisse** et aux Recommandations relatives à la Présentation des Comptes **SWISS GAAP RPC 21**.

La Fondation Sentinelles est soumise à la **haute surveillance du Département fédéral de l'intérieur à Berne** qui assure la vérification annuelle de ses Comptes accompagnés des annexes, ainsi que son Rapport d'activité.

b. Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels de Sentinelles comprennent les dépenses les programmes de secours basés à l'étranger (11 pays), des aides ponctuelles dans différents pays, ainsi que du programme des soins aux enfants opérés en Suisse.

c. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change prévalant à la date du bilan, les taux de conversions étant ceux publiés par le Département fédéral des Finances.

Le résultat des conversions de change est porté au compte d'exploitation de l'exercice sous revue. Les dépenses en monnaies étrangères, principalement dans les projets à l'étranger, sont comptabilisées au fur et à mesure des transferts de fonds, aux taux de change appliqués par l'institut bancaire suisse en charge du transfert.

d. Composition et méthode d'évaluation du portefeuille Titres

Le portefeuille titres se composait au 31 décembre 2010 à raison de 100 % en obligations et fonds obligataires.

Ce même portefeuille titres est soumis au 31 décembre de chaque année à une évaluation de marché. Celle-ci se fait selon le principe « mark-to-market » tant au niveau des cotations boursières que du taux de change appliqué pour les valeurs en monnaies étrangères. La répartition par monnaie était la suivante : CHF 71.39%, € 18.19%, USD 10.42%.

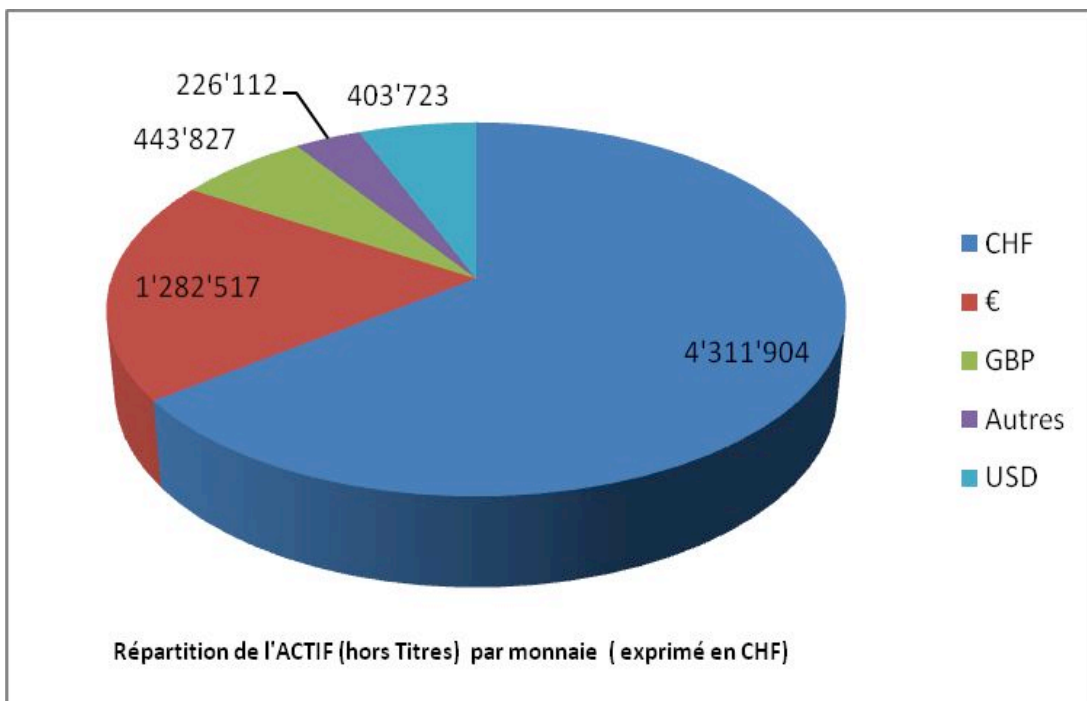
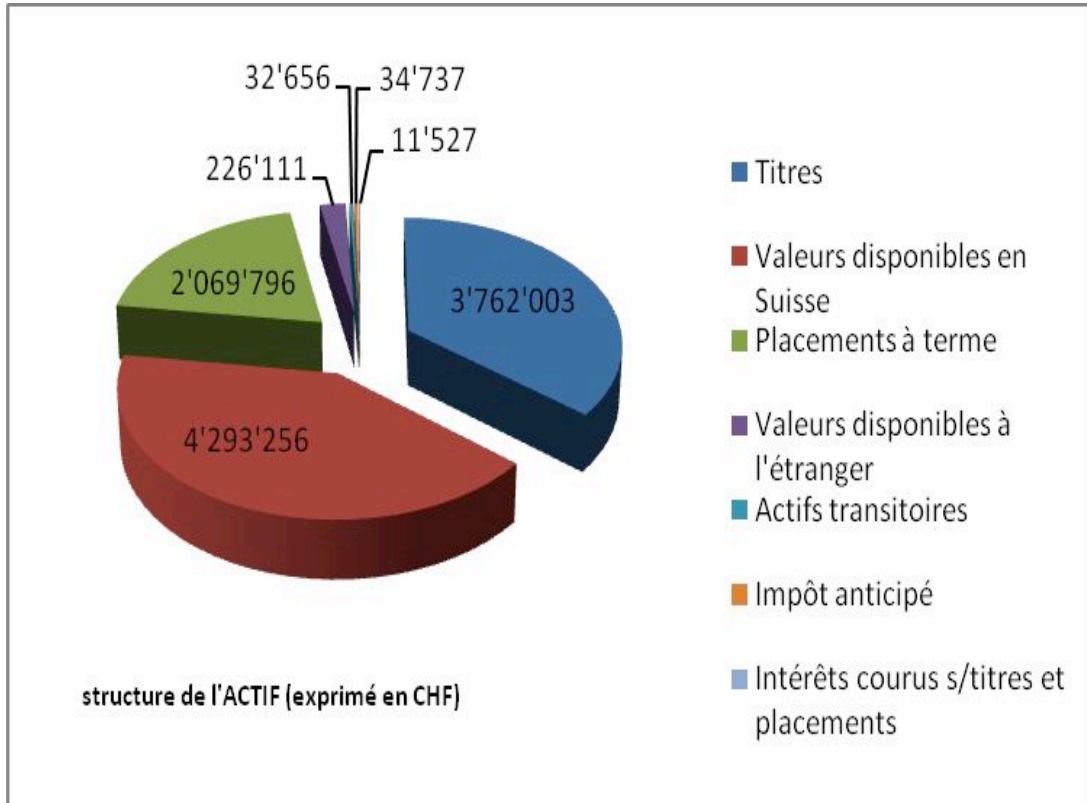
3) Exonération d'impôts

Sentinelles est au bénéfice d'une exonération d'impôts sur le revenu et la fortune, selon l'article 9, alinéa premier, lettre f) de la Loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM). L'exonération d'impôts est appliquée selon le statut fiscal émis par l'Administration fiscale cantonale vaudoise, datant du 13 mars 1997, valable pour une période indéterminée.



Bilan

Actif





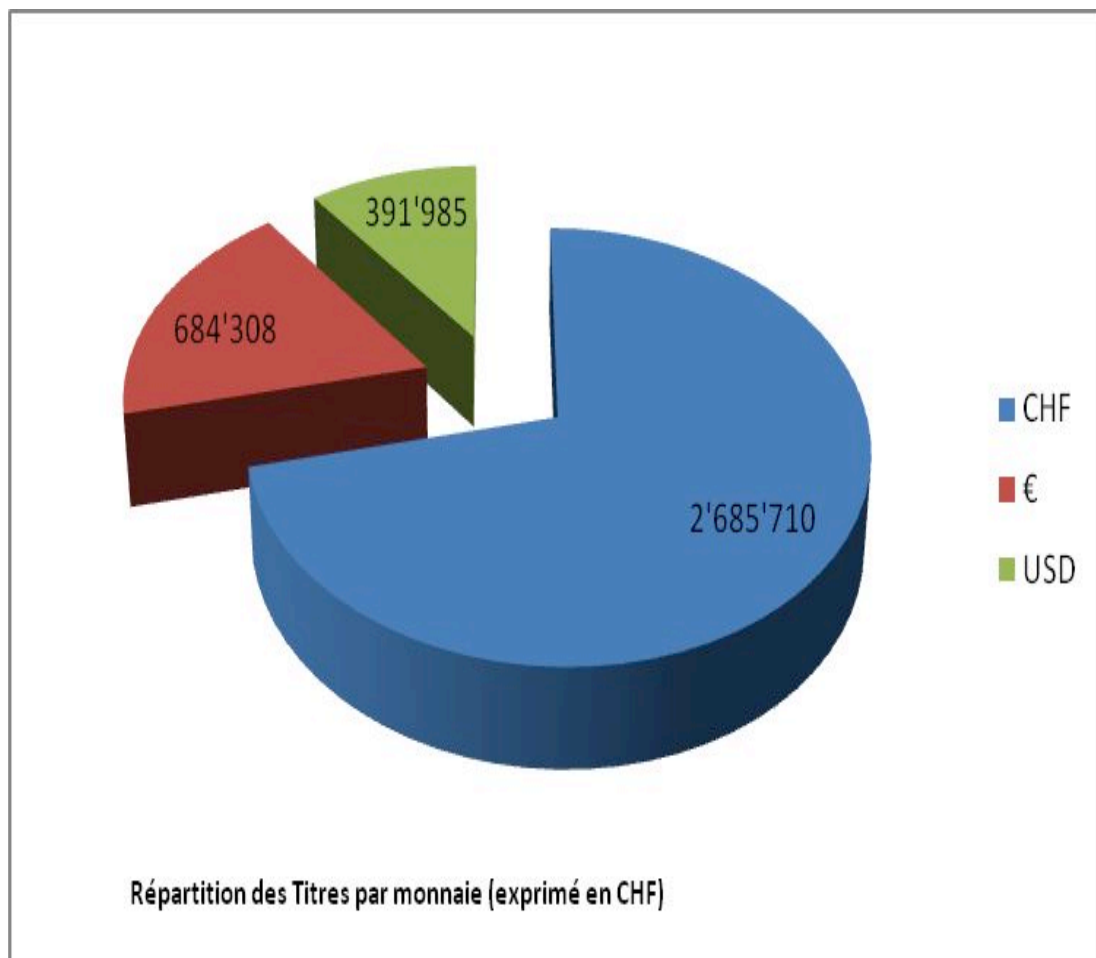
Valeurs réalisables

4) Titres

	2010	2009
valeur marché	3'762'003	8'634'967

Dans le courant de l'année, il a été procédé au remboursement d'obligations de caisse (BCV), venant à échéance, pour CHF 1'500'000, d'une obligation d'un canton suisse de CHF 250'000, à la vente d'obligations et de fonds obligataires en CHF, € et USD pour la contrevaletur de CHF 3'377'514, ainsi qu'à l'achat d'obligations de caisse (BCV) à court terme, pour CHF 254'550. Le Conseil de fondation, sur proposition de son trésorier, a pris la décision d'alléger les investissements en fonds obligataires, principalement, suite aux turbulences des marchés durant les années 2008 et 2009 et par crainte d'effets collatéraux à subir dans un avenir pas si lointain.

Banque de dépôt des titres BCV, Lausanne.



**5) Placements à terme :** (exprimé en CHF)

	2010	2009
en CHF	0	0
en €	1'222'941	643'687
en £	443'352	500'811
en USD	403'503	
Total	2'069'796	1'144'498

La conclusion de placements à terme en CHF, faute de rémunération satisfaisante, n'a plus été effectuée pendant l'année en cours. L'augmentation des placements en € et USD est due au remboursement de papiers obligataires, non-réinvestis en ce genre de valeurs.

6) Impôt anticipé

	2010	2009
Retenue	34'737	45'062

Il s'agit de l'impôt retenu sur les rendements de capitaux mobiliers, selon la Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) du 13 octobre 1965. Cet impôt est récupéré l'année qui suit sa perception, moyennant notre demande de remboursement expresse à l'AFC Berne.

7) Intérêts courus s/titres

	2010	2009
Total	11'527	36'300

Comptabilisation des intérêts non-échus sur obligations au 31 décembre.

8) Actifs transitoires

	2010	2009
Total	32'656	93'533

Il s'agit de créances à court terme, dont : (contre valeur en CHF)

Remboursement missions médicales en attente	1'483
Secours en attente de remboursement	1'995
Participation frais Gesnoma	1'247
Charges sociales à recevoir	13'259
Remboursements Assurances sociales en attente	13'063
Contribution Ambassade en France	1'609

**Valeurs disponibles en Suisse****9) Caisse**

	2010	2009
Caisse CHF	3'315	5'693
Caisse €	488	2'785
Total	3'803	8'478

10) Comptes CCP

	2010	2009
Postfinance	248'229	138'502
CCP France	3'090	28'418
Total	251'319	166'920

11) Comptes BCV

	2010	2009
Cpte courant CHF	163'110	423'977
Cpte portfolio CHF	676'002	522'300
Cpte courant €	26'600	4'269
Cpte courant USD	18	15'805
Cpte courant £	101	4'493
Cpte épargne Entr.	3'000'921	
Total	3'866'752	970'844

Vu l'importance des liquidités en comptes, il a été mis en compte épargne Entreprise la somme de CHF 3'000'000, en améliorant le rendement par rapport au compte courant.

12) Compte UBS

	2010	2009
Cpte courant CHF	143'721	185'811
Cpte courant €	27'661	37'783
Total	171'382	223'594

Il s'agit principalement de liquidités résultant de la vente de parts de fonds (UBS stratégie) en €, réalisées en novembre 2009.



VALEURS DISPONIBLES

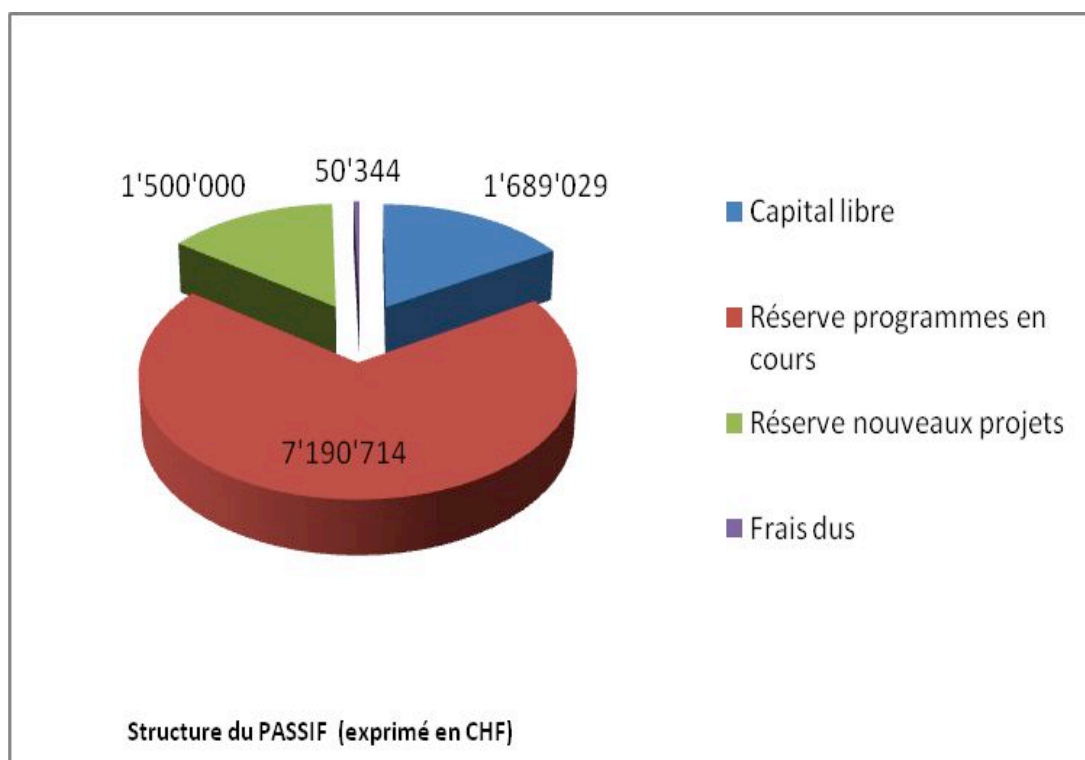
13) A l'étranger

	2010	2009
Total	226'112	161'477

Afin de garantir à chaque projet à l'étranger une certaine autonomie de financement sur place, des liquidités de l'ordre d'un à deux mois de dépenses sont en général conservées auprès de banques locales et/ou comme fonds de caisse.

Cette somme constitue la totalité des fonds sur place de tous les projets en cours.

Passif



FONDS PROPRES

14) Capital libre

	2010	2009
Total	1'689'029	2'909'567

Ce montant constitue la partie des Fonds Propres, libre de toute attribution dans le cadre de nos projets en cours. Il sera d'année en année sujet à variation automatique, suivant le total des Fonds propres et après attributions aux réserves « programmes en cours » et « nouveaux projets ».

**15) Réserve programmes en cours**

	2010	2009
Total	7'190'714	6'995'139

Afin d'assurer une certaine pérennité des programmes en cours, le Conseil de fondation a décidé une attribution à la réserve en question de l'ordre de 3 années de dépenses, allouée à chaque fin d'exercice, sur la base des dépenses de l'exercice sous revue, ce qui correspond à une unité de Fr. 2'396'905 fin 2010 (fois 3).

16) Réserve nouveaux projets

	2010	2009
Total	1'500'000	1'500'000

Le Conseil de fondation a souhaité instaurer une réserve annuelle en vue de la mise en place d'un ou de plusieurs nouveaux projets que la fondation accueillerait, le cas échéant, durant l'année en cours.

VALEURS EXIGIBLES A COURT TERME**17) Frais dus**

	2010	2009
Total	50'344	80'967

Frais d'exploitation de l'exercice sous revue, dont la facturation tiers et notre règlement n'ont pu être effectués qu'en 2011. Ci-après les principaux postes ouverts à fin 2010:

Maison d'accueil de Massongex (Tdh Valais) ¹	21'950
Soins médicaux	9'302
Electricité	3'780
Ports journal	2'214
Frais communication	823
Taxes	500
Frais essence (accompagnement soins aux enfants)	78
Primes assurances	3'170
Provision impôt à la source	123
Solde Acrobat Films	8'201
Fournitures bureau	203

¹Terre des hommes Valais
Rapport d'activités et comptes annuels 2010



Compte de résultat

DEPENSES

Dépenses globales de tous les programmes de Sentinelles

	2010	2009
Total	2'138'081	2'088'414

Les comptes détaillés des dépenses de tous les programmes de secours de Sentinelles en cours peuvent être consultés sous la rubrique **rapport d'activités 2010**.

FRAIS EN SUISSE

18) Salaires et charges

	2010	2009
Total	136'531	145'293

Ce poste de dépense comprend exclusivement les frais suivants : salaires et charges sociales du personnel en charge de l'administration générale de la fondation en Suisse pour Frs 84'219 (87'501 en 2009), couvertures d'assurances pour soins et indemnités journalières en cas de maladies et accidents de tout le personnel engagé sous contrat suisse pour Frs 37'808 (39'720 en 2009), réalisation de travaux rédactionnels et de reportages photographiques pour le journal Sentinelles ainsi que l'exposition et d'autres besoins dans ce domaine, correspondants à Frs 14'504 (18'072 en 2009, part patronale 2^e pilier incluse).

19) Frais de locaux

	2010	2009
Total	8'238	6'450

Ces frais couvrent l'entretien des locaux de la fondation à Prilly/Lausanne, les frais d'électricité ainsi que l'assurance incendie. Situés sur le domaine de l'Hôpital de Cery, ces locaux, sont gracieusement mis à disposition de Sentinelles, par les Hospices Cantonaux Vaudois.

20) Journal Sentinelles

	2010	2009
Total	65'533	55'659

Dans la ligne voulue par son fondateur et par respect des donateurs, Sentinelles a choisi de ne pas adopter une politique de marketing coûteuse et agressive pour la recherche de fonds. La communication est fondamentalement basée sur le rayonnement des êtres victimes de profondes détresses qui fondent notre engagement, ceci tout particulièrement à travers le journal Sentinelles, l'exposition itinérante de photographies et le site web de Sentinelles.



Publié chaque 2 mois (6 fois par année) avec un tirage de quelque 40'000 exemplaires, le journal Sentinelles est constitué de rapports, récits, témoignages et photographies reçus des programmes en cours, permettant ainsi d'informer le public sur le développement des différentes actions de Sentinelles. Près de 10'000 amis de Sentinelles y sont abonnés et près d'une centaine de collaborateurs bénévoles en assurent la distribution tout ménage. Le journal Sentinelles est édité en français, allemand et en anglais (une version en italien est en cours de réalisation).

Compte tenu des gratuités et tarifs préférentiels obtenus, les frais de production du journal et de sa diffusion sont les suivants:

Dépenses pour papiers	16'831
Frais d'édition	11'511
Accessoires	6'036
Reliures	17'324
Frais d'envois aux abonnés	13'831

21) Frais administratifs

	2010	2009
Total	35'977	32'269

Détail des frais généraux d'exploitation de la Fondation basée à Prilly/Lausanne:

Fournitures bureau	8'476
Frais de ports et de CCP	10'241
Frais de communication	6'992
Frais bancaires (comptes)	2'697
Frais bancaires (portefeuille)	1'904
Frais de déplacements	4'291
Assurances et autres frais	1'376

22) Manifestations

	2010	2009
Total	12'045	9

Avec le souci constant d'en limiter le coût par la recherche de gratuités, il s'agit là des frais générés pour la tenue de nos expositions de photographies, ou autres manifestations au bénéfice de Sentinelles, ou encore à l'occasion de marchés de Noël et autres ventes de produits artisanaux provenant de nos programmes à l'étranger, ou parfois également de produits « maison » (confitures, gâteaux, ...) offerts dans ce but par des donateurs.

En 2010, un Concert symphonique réalisé grâce à des fonds spécialement remis dans ce but, a également permis de manifester les trente ans d'existence de Sentinelles.

**23) Taxes**

	2010	2009
Total	500	500

Il s'agit de la taxe demandée par le Département fédéral de l'intérieur pour l'examen de nos comptes annuels et rapports d'activité.

24) Moins-value latente sur titres

	2010	2009
Total	0	0

Malgré des marchés des capitaux et financiers particulièrement préoccupants, aucune provision n'a dû être constituée sur notre portefeuille titres. Les évaluations selon les cours de cotations des titres ont été dans l'ensemble plutôt positives, alors que les monnaies étrangères (€ et USD), dans lesquelles nous tenons quelques positions, ont été défavorables par rapport au franc suisse, ce qui nous a contraint de comptabiliser une charge pour différence de change (voir sous chiffre 25 ci-après)

25) Différence de change

	2010	2009
Total	366'850	3'120

Le franc suisse a continué à se réévaluer en tant que monnaie de refuge contre la plupart des monnaies étrangères que nous tenons dans nos livres. La charge comptabilisée, est le résultat entre bénéfices et pertes de change constatés sur nos diverses positions en monnaies étrangères, détenues en Suisse (comptes en banques) et sur place dans nos programmes à l'étranger, ainsi que sur la position Titres, comme mentionné précédemment.

RECETTES**26) Fonds attribués aux projets en cours**

	2010	2009
Total	497'426	362'092

Ces dons proviennent notamment de lecteurs du journal *Sentinelles*, déjà abonnés ou nouveaux, particulièrement sensibles à l'engagement de Sentinelles. Récits et reportages photographiques publiés y rendent compte d'une rencontre ou d'un travail précis dans le cadre des secours vitaux réalisés tout au long de l'année. En 2010, comme en 2009, un don important a été reçu de la fondation Winds of Hope en faveur de la lutte contre le noma (CHF 250'000), la Chaîne du Bonheur a contribué pour CHF 55'000 à l'un de nos programmes à Madagascar, et les Ambassades de Suisse et de France au Kenya ont soutenu financièrement (respectivement CHF 60'000 et CHF 12'907) la réalisation d'un film de sensibilisation sur les mutilations sexuelles dans ce pays.

**27) Dons généraux**

	2010	2009
Total	1'141'172	800'383

Ces dons qui nous parviennent sans demande d'affectation particulière sont utilisés selon les besoins des différents programmes en cours, aux fins de constitution de réserves pour en garantir la pérennité (au moins 3 ans), ou pour de nouveaux projets à réaliser.

Lien privilégié avec ses lecteurs et ses donateurs, cela fait 30 ans que le journal de Sentinelles assure aux êtres profondément meurtris pris en charge par la Fondation le soutien inestimable et généreux de celles et ceux qui lui garde leur confiance fidèle, restée intacte également après le décès en l'an 2000 de son fondateur Edmond Kaiser, qui avait pris soin de constituer un Conseil de fondation garantissant la pérennité du mouvement.

28) Dons exceptionnels

	2010	2009
Total	0	100'000

Sous cette dénomination figurent des dons particulièrement importants parvenus dans le courant de l'exercice (d'un montant de CHF 100'000 et au-delà).

Ces montants peuvent provenir de Fondations, ou de personnes privées qui apportent leur soutien régulier de leur vivant, selon leurs possibilités, et décident parfois de nous confier des fonds à leur décès, dans le cadre de successions ou de legs testamentaires.

29) Marchés

	2010	2009
Total	1'301	1'600

Résultats de ventes dans les rues de Lausanne ou lors de la fête de la Saint-Martin à Vevey, grâce au talent culinaire de supporters, ferventes dames, messieurs et jeunes parfois, qui chaque année mettent à disposition leurs produits "maison" sous forme de confitures, biscuits, et autres friandises, afin d'être offerts.

30) Concert des 30 ans de Sentinelles

	2010	2009
Total	17'465	0

A l'occasion des trente ans d'existence de Sentinelles, un grand Concert symphonique de soutien a été organisé le 13 janvier 2010, à la Salle Métropole de Lausanne, grâce à la participation de 80 musiciens de l'Orchestre de St-Jean et de l'Orchestre de la Madeleine. Ce concert ayant été donné au lendemain du violent séisme en Haïti, la totalité de la recette de la vente des billets (CHF 4'960) a été destinée au secours d'enfants victimes de cette terrible catastrophe pris en charge dans le Foyer l'Escale par l'Association amie "Aide Haïti".

**31) Exposition « Poupées » (noma)**

	2010	2009
Total	2'100	0

Grâce à l'engagement du groupe de bénévoles d'Yverdon-les-Bains, fidèlement mené par Madame Yvonne Vialatte, une exposition-vente de poupées et l'exposition de photographies de Sentinelles ont été présentées du 27 au 30 octobre 2010 aux Caves du Château mises gracieusement à disposition par la Municipalité d'Yverdon. La totalité des fonds récoltés (CHF 2'100) durant cette manifestation, réalisée en hommage à Edmond Kaiser et pour les trente ans de Sentinelles, a été destinée au secours d'enfants victimes du noma.

32) Intérêts s/titres, placements et c/c

	2010	2009
Total	79'328	137'700

Le détail de ces rendements bancaires est le suivant :

Intérêts sur titres	67'431	(113'448)
Intérêts sur placements	6'876	(13'917)
Intérêts en compte	5'021	(10'335)

Les temps incertains sur les marchés des capitaux nous incitent de garder les liquidités en compte courant, portfolio ou en compte épargne Entreprise faute d'opportunités suffisamment attrayantes de placements à terme avec des échéances ne dépassant pas le court à moyen terme.

L'aspect sécuritaire dans le choix de nos investissements ayant de plus en plus pris le dessus sur le souhait de faire fructifier notre trésorerie, en attente d'être affectée à nos projets, nous acceptons le prix à payer pour mieux sauvegarder cette dernière qui est indispensable à notre action pour venir en aide aux plus meurtries.





Autres renseignements faisant partie de l'annexe

- Tous les membres du Conseil de fondation, cités dans le rapport de performance ci-après, accomplissent leurs tâches à titre de bénévoles.
- Contrairement à d'autres organisations d'utilité publique à but non-lucratif, Sentinelles ne procédant pas à des collectes des fonds engageant d'importants moyens financiers ou réalisés par des organismes spécialisés. Le compte d'exploitation est exempt de telles charges.
- Dès sa création il y a 30 ans, Sentinelles a tout mis en oeuvre pour assurer un fonctionnement efficace, de qualité, mais au moindre coût. Cet axe de marche a été maintenu jusqu'à ce jour, grâce à des collaboratrices et collaborateurs salariés qui ont adhéré à la politique d'une rémunération modeste, sans pour autant renoncer à une rigueur et une fidélité exemplaires dans l'accomplissement de leur mission et de leur travail reconnus dans le milieu de l'entraide comme étant spécifiques à Sentinelles. La collaboration d'un nombre considérable de bénévoles portant parfois des responsabilités majeures renforce l'économie réalisée. D'autre part les volets concernant l'hospitalisation et l'accueil d'enfants pour soins en Suisse, la recherche de billets d'avion, la production du journal Sentinelles, les équipements informatiques et leur maintenance, etc., font l'objet d'efforts constants pour l'obtention de tarif préférentiel, voire de gratuités. Les bureaux basés à Prilly/Lausanne, « gracieusement » mis à disposition de Sentinelles par les Hospices cantonaux, soulignent la confiance dont la fondation bénéficie et le souci que les fonds reçus soient destinés en grande priorité aux secours qui fondent notre engagement.
- Les travaux de révision des comptes sont accomplis gratuitement par la Fiduciaire en charge depuis quelques années et que nous profitons de remercier ici.
- Le tableau récapitulatif ci-dessous présente l'importance des nombreuses prestations fournies à titre gracieux ou à un tarif préférentiel dans le cadre des activités de Sentinelles, ainsi que les nombreuses gratuités obtenues en matériel, équipements, denrées alimentaires ou médicaments. Exprimées en heures/annuelles ainsi qu'en CHF, leurs valeurs dépassent le million de francs (CHF 1'096'515).

Prestations à titre gratuit ou à tarif préférentielle en 2010		
	h/annuelles	CHF
Bénévolat administration/information	4'436	152'110
Bénévolat programmes	2'761	67'225
Hospitalisation d'enfants en Suisse		258'252
Transferts et convoyages d'enfants		182'690
Matériel médical, examens et missions chirurgicales		154'574
Dons alimentaires		12'402
Dons en matériel		50'787
Production et diffusion journal Sentinelles	4'380	109'500
Autres réductions et avantages		24'975
Loyer bureaux de Prilly/Lausanne		84'000
TOTAL	11'577	1'096'515



Rapport de performance

But de la Fondation

- Etrangère à toute idéologie, la fondation a pour but le secours d'êtres particulièrement meurtris et la lutte vigilante contre ce qui les broie.
- Une par une, un par un, petite personne par petite personne.

Conseil de fondation

Conseil de fondation

Organe suprême de Sentinelles, le Conseil de fondation est composé de huit membres. Il se renouvelle ou se complète par cooptation, pour une période de deux ans. Ces derniers engagent la Fondation par signature collective à 2 du président et d'un vice-président, de deux vice-présidents ou d'un membre du conseil avec le président ou un vice-président.

Tous les membres du Conseil de fondation exercent leur fonction bénévolement.

Composition au 31 décembre 2010:

- Dubray Hoda	Pully	Présidente
- Badel Christiane	Bernex	Vice-présidente
- Muriset Yvan	Lausanne	Vice-président
- Clerc Maryline	Collombey-Muraz	Secrétaire
- Gonet Pierre	Coppet	Membre
- Hensler André	Genève	Trésorier
- Jeandrevin Amélia	Lausanne	Membre
- Mettrau Georges	Lausanne	Membre – Conseiller juridique

Conseil de direction

Conseil de direction

ADMINISTRATION

FINANCES

INFORMATION

PROGRAMMES



Direction collégiale de 5 membres, composition au 31 décembre 2010:

Christiane Badel
Hoda Dubray
Patrick Joly
Yvan Muriset
Maryline Clerc (secrétaire)

Programmes

-Autres secours
-Brésil
-Burkina FVV
-Burkina Noma
-Colombie
-Kenya
-Népal
-Niger
-Madagascar
-R. D. Congo
-Sénégal
-Soins aux enfants / soins noma

Administration

-Administration générale
-Archives
-Bénévoles
-Collaborateurs Lausanne
-Collaborateurs terrain
-Correspondance
-Informatique
-Matériel-Logistique-Intendance programmes
-Secrétariat-Intendance bureau
-Vestiaire

Finances

-Clôture comptabilité générale
-Comptabilité programmes/terrain
-Comptabilité Sentinelles-Budgets
-Contrôle comptabilité générale
-Donateurs
-Finances
-Recherche de fonds
-Successions



Information

- Documentation
- Expositions/manifestations
- Journal Sentinelles
- Relations extérieures/Presse
- Reportages photos
- Site web

Collaborateurs

Basés à Prilly/Lausanne: 31 collaborateurs (13 salariés, 18 bénévoles)

Basés à l'étranger: 126 collaborateurs (salariés, y compris délégués)

Liens avec des organisations

Edmond Kaiser, l'a formulé ainsi : *"Si nous devons être quelque chose, nous serions des partenaires. Pour de bon. Ensemble. Réel. Durable. Pas du tout des « sponsors ». Les cofinancements nous sont d'ailleurs interdits"*.

Sentinelles peut travailler en partenariat, et l'a déjà fait, pour autant que ce partenariat se pratique la main dans la main et en concertation continue et fraternelle avec l'organisation partenaire. Un petit financement peut être exceptionnellement envisagé pour une courte période avec une organisation particulièrement fiable et recommandée, et l'exigence de la présentation par cette dernière, très régulièrement, de rapports d'activité exhaustifs accompagné d'une comptabilité détaillée.

Buts fixés et description des prestations fournies

Recherche et découverte d'enfants ou d'adultes vivant une situation de malheur ou de souffrance, laissés sans recours, ni secours.

Les mêmes malheurs appellent souvent les mêmes actions. Toutefois, Sentinelles doit considérer la situation de chaque personne à secourir, selon la réalité de sa vie et de son environnement personnel, afin d'agir et de l'accompagner en fonction de ses propres nécessités, ses propres limites et ses propres possibilités.

«Notre travail s'adresse à LA PETITE PERSONNE. Toute humble, qui bat, pleure, rit ou saigne, au cœur de chacune et chacun de nous. Individuellement. Petite personne par petite personne. Goutte à goutte. Sur mesure. Cas par cas. Trop souvent sans y parvenir, c'est pourtant ce que nous voulons.» Edmond Kaiser.

Capacité de rendement (efficacité) et rentabilité (efficience)

Sentinelles n'a pas attendu les recommandations entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2003 au sens de la SWISS GAAP RPC 21, pour ce qui est de l'utilisation à bon escient des fonds que lui confient ses donatrices et donateurs depuis sa création en 1980. Edmond Kaiser, a laissé là aussi, un héritage exemplaire dans l'application de la transparence des dépenses.



Sentinelles, a depuis toujours, eu à cœur de contenir les dépenses de fonctionnement, en faisant notamment appel à la générosité des fournisseurs d'équipements et de prestations: billets d'avion, frais de voyages d'enfants et leurs opérations chirurgicales en Suisse, production du journal Sentinelles, matériel de bureau, frais de locaux, formalités administratives, etc.

Refusant de mandater des organismes ou du personnel chargés de recherche de fonds qui absorbent en frais une partie importante des collectes, Sentinelles continue à faire confiance à son cercle de donateurs loyaux qui se recrutent en grande partie parmi les lectrices et lecteurs de son journal bimensuel *SENTINELLES*, diffusé en abonnement annuel ainsi que par une distribution tout ménage par des bénévoles.

Etre confronté à une évaluation des prestations fournies dans le cadre de nos buts statutaires décrits précédemment et portant sur des critères de *rendement* et de *rentabilité* interpelle bon nombre d'acteurs de notre mouvement (organes dirigeants/collaborateurs salarié(e)s et bénévoles), dans la mesure où les critères demandés répondent plus souvent aux exigences des "bailleurs de fonds institutionnels" qu'à celles des êtres secourus. Dans le cadre de la gestion des fonds non-utilisés dans l'exercice sous revue, réservés au développement et à la pérennité de nos actions de secours, nous estimons qu'il est inapproprié d'effectuer de nos jours des placements dans des valeurs comportant des risques de marché accrus. La sécurité du capital à notre disposition ne pourra jamais être substituée par la recherche opportuniste d'un meilleur rendement des fonds sous gestion. Les marchés des capitaux incorporent des risques sous-jacents comme par exemple le manque de liquidité, qui à un moment donné d'effondrement de l'offre et de la demande peuvent en un rien de temps faire subir à un papier-valeur une décote importante. Nous nous opposons de plus en plus à une optimisation trop pointue de rendement de nos fonds.

Des mesures de protection de nos liquidités ont été prises bien avant la dernière crise financière de 2008, ce qui nous a, en grande partie, évité la constitution de provisions plus importantes que celles effectuées dans la même année (CHF 27'744). 2010 nous aura été fatale pour ce qui est des monnaies étrangères détenues en comptes et sous forme de Titres. Des mesures encore plus sévères sont en cours d'exécution au moment où nous rédigeons ce rapport. Nous sommes conscients de ne jamais pouvoir être totalement à l'abri de futures fluctuations des marchés ou du risque tiers.

Comme décrit plus haut, nos efforts de fonctionnement à moindre frais sont avérés. Ils sont présentés dans le tableau des prestations à titre gratuit figurant dans l'annexe aux comptes.

Dans l'optique d'accorder des prestations de soutien, d'assistance et de secours dans le cadre de nos différents projets, nos objectifs sont clairement centrés sur le bien être de celles et ceux, victimes de profondes détresses, que nous cherchons à secourir et à sortir de leur situation de souffrance. La qualité de nos engagements concrets, souvent vitaux, restent une priorité absolue sur tout autre critère analytique qu'une gestion des fonds confiés peut entraîner, dans l'idée d'obtenir un rendement financier efficace ou d'afficher une "rentabilité efficiente" basée sur des efforts divergeant de ceux que nous avons toujours su mettre en œuvre dans l'exercice de nos tâches.



Gestion et administration en Suisse

Economie de grande envergure, faite grâce aux bénévoles, au matériel reçu gratuitement et aux services offerts gracieusement par les gens de métier, les convoyeurs, et tant d'autres.

Les frais administratifs sont gérés également dans un souci constant d'économie, en respect des intentions des donateurs afin que les fonds confiés se destinent en priorité au secours des plus meurtris.

Loyer et charges

Depuis fin 1997 un pavillon du site de Cery "Les Cerisiers" a été généreusement mis à disposition par les Hospices Cantonaux. Sentinelles n'en assume que les charges.

Matériel de bureau

Recherché d'abord gratuitement, souvent pris en charge par les collaborateurs eux-même pour leur programme, sinon acheté au prix le plus bas.

Journal Sentinelles

Paraît 6 fois par année avec un tirage de près de 40'000 exemplaires. L'impression du journal est parfois offert ou réalisée avec d'importantes réductions. La reliure est payée à un tarif préférentiel. Sans compter l'immense travail de nombreux et fidèles distributeurs.

Comptabilité et administration

Toute la gestion comptable: contrôle, saisie, établissement du bilan et contrôle fiduciaire, de même que la gestion des dossiers des collaborateurs sous contrat, est entièrement assurée bénévolement par des personnes et des services compétents.

Salaires et charges

Salaires et charges des collaborateurs au service de tous les programmes ou domaines de travail.

Accords de partenariat

Pour l'année 2010, la Chaîne du Bonheur a participé au financement du programme Madagascar au secours de jeunes garçons détenus dans le Centre de rééducation d'Anjanamasina.

Dans le cadre de l'aide alimentaire de la Confédération, Sentinelles reçoit de la DDC depuis plusieurs années une contribution sous forme de lait en poudre pour ses programmes à Madagascar. En 2010, ce sont 1833 kg de lait qui ont pu être récupérés après plusieurs mois de « blocage » par la douane malgache dans le port de Tamatave.

Dans le cadre de la recherche épidémiologique et étiologique du noma, Sentinelles poursuit également un partenariat particulièrement actif avec le groupe universitaire pluridisciplinaire GESNOMA (Geneva Study group on Noma).



Ventilation des dépenses par programmes

Les différents postes de ventilation portent sur les dépenses suivantes:

Aide alimentaire

Toutes les dépenses pour denrées alimentaires et produits ménagers.

- Achats en gros ou en détail
- Distribution aux familles démunies
- Consommation directe dans les réfectoires, écoles, maisons d'accueil (selon les programmes, du goûter aux trois repas par jour).

Aide médicale

Toutes les dépenses pour soins et traitements médicaux.

- Médicaments, visites médicales, etc.
- Hospitalisations et tous les frais y afférents
- Appareillages et rééducations et tous les frais y afférents
- Etablissement de "Carnet de santé" individuel ou familial pour autoriser l'accès aux structures médicales du pays.

Aide scolaire et éducative

Toutes les dépenses nécessaires pour scolariser un enfant, là où cela est indispensable.

- Création et installation de jardins d'enfants, d'écoles
- Création de classes d'alphabétisation ou d'appui scolaire.

Individuellement, enfant par enfant

- Frais d'inscription et/ou de scolarité
- Matériel scolaire
- Leçons particulières
- Transports: individuels (abonnement de bus ou moyen de locomotion) ou encore location d'un moyen de transport pour groupes scolaires.

Formation professionnelle

Toutes les dépenses utiles à permettre l'accès individuel à un métier, là où cela est indispensable.

Collectivement:

- Création et installation d'ateliers de formation.

Individuellement: ()*

- Frais d'inscription et/ou coût de la formation et matériel d'apprentissage
- Compensation financière à l'apprenti durant sa formation
- Frais de transports (abonnement individuel ou moyen de locomotion).

Moyens de travail (*)

Toutes les dépenses permettant l'exercice individuel d'un métier.

- Denrées et matériaux de base.
- Outils et équipement de travail
- Fonds de roulement pour le lancement d'une activité économique
- Aides ponctuelles à la location ou à la réfection du lieu de travail.

(*) Secours opérés parfois sous forme de "prêt", remboursable partiellement ou entièrement selon la situation de chacune et de chacun. Lorsque les prêts octroyés les années précédentes sont remboursés dans l'année comptable en cours, ces montants apparaissent en négatif dans les rubriques "dépenses" des programmes concernés.



Équipements de secours

Toutes les dépenses d'équipement de secours, individuel ou familial.

- Vêtements, chaussures, jouets, articles d'hygiène, couvertures, literie, mobilier.
- Ustensiles de ménage, lampes-tempête, etc.

Aide au logement

Toutes les dépenses permettant l'accès individuel ou familial à un logement décent.

- Prise en charge de loyers
- Construction de maison
- Réparation (toits, portes, fenêtres, clôtures, etc.)
- Équipement sanitaire: arrivée d'eau, latrines, etc.
- Chauffage, électricité, gaz, etc.

Salaires et charges

- Collaboratrices et collaborateurs locaux, fonctionnant à divers degrés de responsabilités dans le pays, la région ou sur le programme, à temps plein ou partiel, en permanence ou ponctuellement:
- Collaboratrices et collaborateurs "expatriés": délégué(es) responsables de programmes.
- Collaboratrices et collaborateurs basés à Lausanne, effectuant régulièrement des missions sur le terrain.

Frais administratifs

- Loyer (à l'étranger uniquement) et charges
- Taxes, impôts, frais bancaires, agios, etc....
- Frais de poste, téléphone, fax.
- Matériel courant (papeterie), entretien machines et mobilier.

Transports et déplacements

- Billets de transports locaux (bus, taxi, train, avion)
- Essence, entretien et réparations des véhicule(s) des programmes
- Indemnités ou remboursement de frais de déplacements locaux (repas et de logement).

Équipement fonctionnel et professionnel

- Mobilier de bureau
- Achat de machines et de divers matériels de bureau
- Achat de véhicule(s): vélomoteur, moto, voiture.

Frais d'intendance en Suisse

Toutes dépenses occasionnées en Suisse pour la bonne marche du travail dans chaque pays. Ces frais comprennent aussi le coût des voyages des collaborateurs résidents, de même que le coût des voyages de missions et les salaires et charges des responsables de programme à Lausanne.



***Avec notre profonde reconnaissance à tous les bénévoles,
généreusement engagés à divers degrés de responsabilité,
et à tous les amis et donateurs,
qui soutiennent si fidèlement l'action de Sentinelles,
sans lesquels tout ce travail ne pourrait être accompli.***



SENTINELLES, Les Cerisiers, Route de Cery, CH-1008 Prilly / Lausanne
Tél: +41 21 646 19 46 Fax: +41 21 646 19 56
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne, BIC/Swift BCVLCH2LXXX, Clearing 767
Compte en Francs suisses: IBAN CH12 0076 7000 S045 9154 0
Compte Euros: IBAN CH14 0076 7000 T511 2794 9
www.sentinelles.org